3 Responsabilité sociale, environnementale et sociétale

3.1 ENJEUX ET POLITIQUE RSE 83

3.1.1 Nos engagements fondamentaux 83
3.1.2 Gouvernance et organisation de la RSE 84
3.1.3 Relations avec les parties prenantes 84
3.1.4 Analyse de matérialité 86
3.1.5 Risques extra-financiers 86
3.1.6 Opportunités pour la Société 88
3.1.7 Évaluation d'impact : la notation ESG d'Eutelsat 89
3.1.8 La contribution d'Eutelsat aux objectifs de développement durable de l'ONU 89

3.2 INTÉGRITÉ ET ÉTHIQUE 90

3.2.1 Engagement de l'instance dirigeante 90
3.2.2 Programme de conformité 91
3.2.3 Gouvernance 93
3.2.4 Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs 93
3.2.5 Conformité fiscale 94

3.3 INFORMATION SOCIÉTALE 94

3.3.1 Impulser et guider l'impact sociétal 94
3.3.2 Les efforts d'Eutelsat pour réduire la fracture numérique 94
3.3.3 Engagement d'Eutelsat en faveur de la télédiffusion inclusive 96
3.3.4 Engagement d'Eutelsat en faveur des programmes humanitaires 97
3.3.5 L'impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement local 97
3.3.6 Des partenariats technologiques au service de la protection des citoyens 98

3.4 INFORMATION ENVIRONNEMENTALE 99

3.4.1 Politique générale en matière environnementale 99
3.4.2 Gestion du trafic spatial 99
3.4.3 Réduction de notre empreinte carbone 102
3.4.4 Taxinomie verte européenne 105

3.5 INFORMATION SOCIALE 106

3.5.1 Stimuler l'engagement social 106
3.5.2 Emploi 106
3.5.3 Qualité de vie au travail 107
3.5.4 Relations sociales 109
3.5.5 Santé, sécurité, bien-être au travail 110
3.5.6 Formation et gestion de carrière 112
3.5.7 Diversité et égalité des chances 113
3.5.8 Respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) 114

3.6 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS 115

3.7 ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME 116

3.7.1 Droits humains 116
3.7.2 Liberté des médias 116
3.7.3 Lutte contre les brouillages intentionnels 116

3.8 INDICATEURS 117

3.8.1 Information sociale 117
3.8.2 Information environnementale 118
3.8.3 Information sociétale 118

3.9 NOTE MÉTHODOLOGIQUE 119

3.9.1 Méthodologie 119
3.9.2 Vérification du rapport 119

Préambule

Connecter de manière durable

Chez Eutelsat, nous sommes fermement convaincus que l'intégration des priorités sociales et environnementales dans la marche de l'entreprise est essentielle au succès à long terme de nos opérations et de notre stratégie. Nous avons, à cette fin, défini au cours de l'exercice précédent une nouvelle mission ainsi que des engagements clés spécifiques à l'appui de notre ambitieux programme de responsabilité sociale de l'entreprise.

La mission RSE ainsi redéfinie consiste à réduire les disparités dans l'accès aux technologies de communication à travers le monde tout en restant engagés en faveur d'une utilisation responsable de l'espace. Nous respectons l'environnement à la fois sur Terre et dans l'espace, et sa protection figure toujours au premier plan dans nos prises de décisions. Nous sommes également déterminés à garantir l'égalité des chances et accordons une grande importance au respect dû tant à nos employés qu'à nos clients et partenaires, favorisant ainsi l'inclusion et la diversité.

Notre engagement en faveur de la réduction de la fracture numérique et de l'expansion de l'inclusion numérique est une composante cruciale de la stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise. Avec la croissance toujours plus rapide de la demande et des besoins de connectivité, un accès équitable aux services Internet doit être offert à tous les individus, quelle que soit leur position géographique. En 2022, en rejoignant Partner2Connect, la coalition numérique mise en place par l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Groupe s'est engagé à apporter d'ici 2027 un accès à Internet à un million de personnes vivant dans les régions les moins bien desservies d'Afrique subsaharienne. Moins de six mois plus tard, nous avons déjà atteint la barre des 200 000 utilisateurs, ce qui représente une étape importante dans la concrétisation de notre engagement.

Dans cet objectif, nous avons réaffirmé notre soutien historique à Télécoms Sans Frontières en devenant sponsors de cette ONG, renforçant ainsi sa capacité à remédier aux difficultés de communication dans des situations de crise.

L'utilisation durable de l'espace est le second principe fondamental de la stratégie RSE d'Eutelsat. Eutelsat étant l'un des acteurs premiers de l'initiative « Net Zero Space », le Groupe a réaffirmé lors du Forum de Paris pour la Paix de l'année dernière son engagement à promouvoir une utilisation durable de l'espace, et a pris des engagements concrets en vue d'une réduction urgente des débris en orbite terrestre d'ici 2030 dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Dans le même esprit de continuité, le Groupe s'est porté signataire de la « Déclaration conjointe pour un secteur spatial responsable » de l'ESA, aux côtés de l'ensemble des acteurs européens du secteur.

Nous sommes conscients de l'urgence des mesures d'adaptation aux défis du changement climatique, et résolument engagés à accélérer notre programme environnemental dans la lignée de l'objectif de limitation de l'augmentation globale des températures à 1,5 °C de l'Accord de Paris. Nous avons franchi une étape importante en soumettant notre premier rapport au Carbon Disclosure Project (CDP), et en préparant nos engagements en matière de réduction des émissions qui seront présentés au SBTi au cours de l'année à venir.

Nous avons également renforcé notre engagement en faveur de la lutte contre le trafic d'influence et du respect des principes les plus stricts en matière d'intégrité.

L'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité et l'inclusion sont pour nous des objectifs premiers, car nous pensons que cultiver l'inclusion au sein de notre entreprise, en plus d'être important en termes de performance, permet d'accélérer sa transformation.

Ensemble, ces mesures témoignent d'une culture de l'amélioration continue dont tous les employés d'Eutelsat peuvent être fiers.

Je voudrais ici exprimer ma sincère gratitude à tous nos employés dévoués, à nos estimés clients ainsi qu'à nos actionnaires pour la confiance inébranlable qu'ils nous témoignent. Notre Groupe a avancé à grands pas dans la mise en œuvre de son programme de responsabilité sociale, ce qui nous permet aujourd'hui de poursuivre nos objectifs de développement durable et d'impulser un véritable changement.

Eva Berneke

Directrice générale

3.1 Enjeux et politique RSE

En conformité avec l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et avec le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, Eutelsat publie sa déclaration de performance extra-financière, et a recueilli pour cela des informations pour les items pertinents au regard de son activité, et en réponse aux risques extra-financiers répertoriés dans les domaines suivants :

- social ;
- environnemental ;
- sociétal.

3.1.1 Nos engagements fondamentaux

Au cours de l'exercice, le Groupe a connu une importante transformation avec la redéfinition de son approche et de ses engagements fondamentaux. Ce processus a débouché sur un énoncé de mission RSE ambitieux et une série d'engagements clés reposant sur quatre piliers principaux, tous parfaitement dans la ligne de notre modèle commercial.

	MISSION	ENGAGEMENTS
ENVIRONNEMENTAL – GESTION DU TRAFIC SPATIAL	**EUTELSAT ŒUVRE EN FAVEUR D'UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'ESPACE**	**Assurer la durabilité à long terme des opérations spatiales** en minimisant le risque de collisions et en veillant à ce qu'aucun débris spatial ne soit créé lors des opérations nominales de la flotte d'Eutelsat. 1 Les activités d'Eutelsat GEO ne génèrent aucun débris dans les régions protégées. 2 Devenir le premier opérateur de satellites à obtenir la cerfitication Safe Label de l'UE. 3 Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes et de réglementations internationales plus strictes et harmonisées pour les opérations spatiales, qui tiennent compte des objectifs de durabilité.
SOCIÉTAL	**NOUS COMBLONS LA FRACTURE NUMÉRIQUE À TRAVERS LE MONDE**	Agir en tant que plateforme neutre et indépendante pour distribuer du contenu vidéo et **fournir une connectivité à ceux qui se trouvent dans des zones non connectées** à travers le monde, avec un impact carbone minimal. 1 Connecter 250 000 personnes non connectées en Europe d'ici 2026. 2 Connecter 1 million de personnes non connectées en Afrique d'ici 2027. 3 Proposer un soutien direct et des ressources aux organisations qui fournissent des communications par satellite pour les besoins humanitaires.
SOCIAL/ CONFORMITÉ	**NOUS SOMMES ATTACHÉS AU RESPECT DE L'ENSEMBLE DE NOS COLLABORATEURS, DE NOS CLIENTS ET DE NOS PARTENAIRES. LA DIVERSITÉ ET L'INTÉGRATION FONT PARTIE INTÉGRANTE DE NOTRE DÉMARCHE QUI VISE À GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS**	Exploiter la mission et les activités de RSE pour attirer, engager et retenir les meilleurs talents pour Eutelsat. 1 Veiller à ce que 40 % de l'ensemble du personnel soit féminin d'ici 2027. 2 Améliorer le score de l'indice de confiance de l'enquête de satisfaction « Great Place To Work » de + 2 en 2023. 3 Dispenser une formation régulière sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre la corruption à 100 % du personnel et une formation renforcée sur la lutte contre la corruption à tous les membres du personnel identifiés comme ayant un niveau d'exposition élevé. Viser un taux de participation minimum de 90 % pour toutes les formations.
ENVIRONNEMENTAL – EMPREINTE CARBONE	**NOUS PRÉSERVONS L'ENVIRONNEMENT SUR TERRE ET DANS L'ESPACE, NOUS PLAÇONS SA PROTECTION AU CŒUR DE NOS DÉCISIONS**	**Réduire autant que possible l'empreinte carbone** d'Eutelsat (tCO_2eq), conformément à l'Accord de Paris pour la limitation de l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. Soumission des objectifs de réduction des émissions de carbone à l'initiative Science Based Targets (SBTi) d'ici 2024.

3.1.2 Gouvernance et organisation de la RSE

La charge du contrôle et de l'évaluation des politiques RSE du Groupe est confiée à un Comité RSE opérant sous l'autorité du Conseil d'administration. Le Comité est composé de cinq membres du Conseil d'administration, dont Dominique D'Hinnin (Président du Conseil d'administration) et Agnès Audier officiant comme Présidente du Comité. Eva Berneke, Directrice générale d'Eutelsat, y prend également part en tant que membre exécutif, avec trois autres membres du Comité exécutif et un représentant des employés. Le Comité est supervisé par l'équipe RSE et se réunit chaque trimestre (voir section 2.3.8 « Comités du Conseil d'administration »).

Dans la seconde moitié de l'année 2022, une réorganisation stratégique a été opérée afin d'intégrer les activités RSE du Groupe aux missions de la Direction de la Stratégie. Dans le cadre de ce transfert, le Groupe a nommé un Directeur RSE chargé de superviser la stratégie bas carbone et la stratégie globale RSE du Groupe. Cette restructuration visait à rationaliser et à consolider la gestion des initiatives RSE en assurant une meilleure cohésion avec les objectifs stratégiques d'ensemble de l'entreprise.

3.1.3 Relations avec les parties prenantes

Le développement continu des technologies du numérique génère de nouveaux défis pour Eutelsat et ses parties prenantes. Ainsi, le Groupe échange régulièrement avec ses parties prenantes afin de récolter des informations et des points de vue divers qui vont l'aider dans ses prises de décisions.

Les principales parties prenantes du Groupe ont été identifiées dans la matrice ci-dessous. L'identification et la hiérarchisation des parties prenantes sont structurées selon leur degré d'impact sur le Groupe, l'influence qu'ils peuvent avoir sur les décisions d'Eutelsat et sur la participation d'Eutelsat aux activités de ces différents groupes.

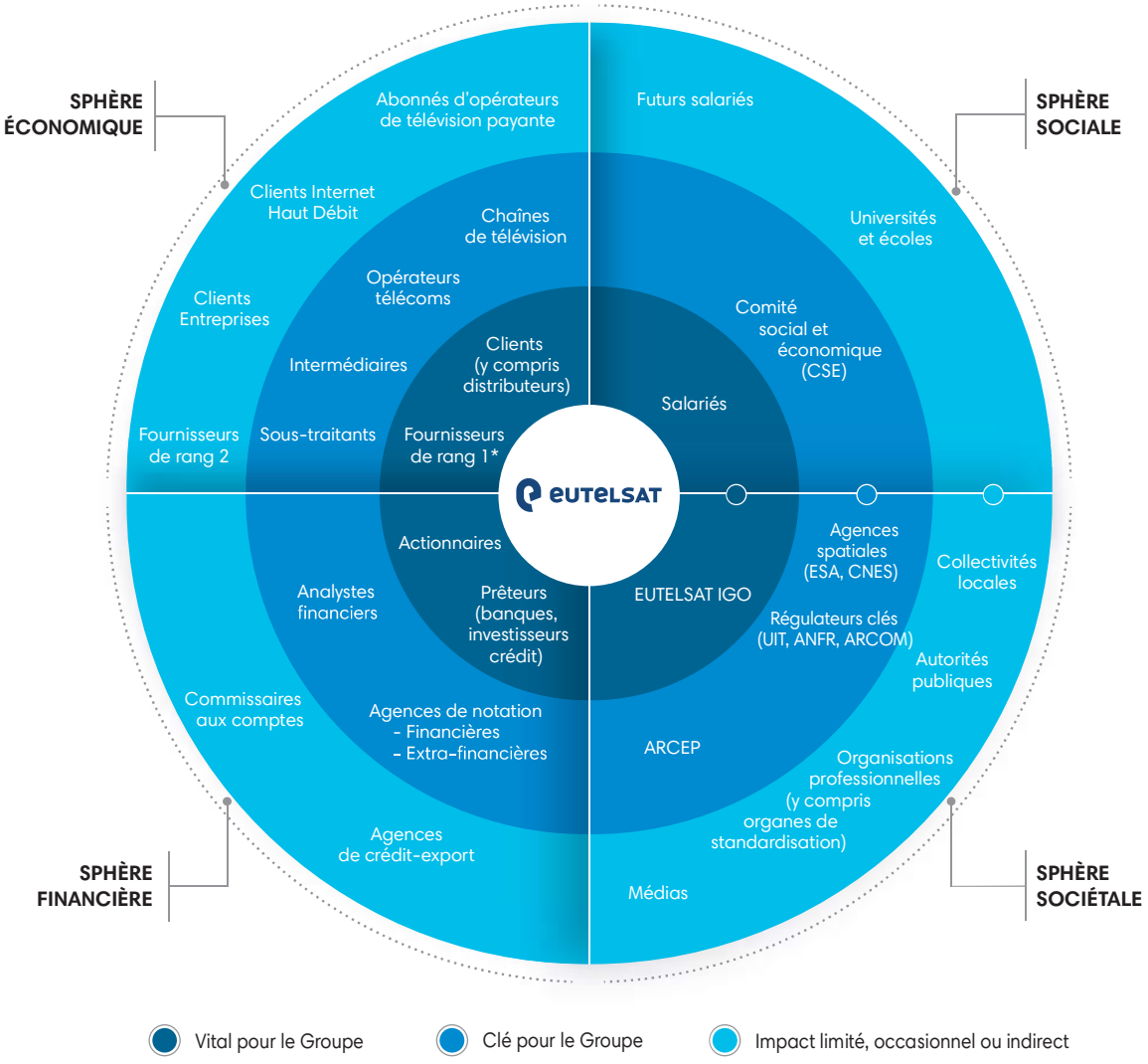

** Les fournisseurs de rang 1 comprennent essentiellement les constructeurs de satellites, les lanceurs, les assureurs, les fournisseurs de technologie et d'équipements au sol.*

EUTELSAT IGO entretient un dialogue constant avec le monde de l'espace

Eutelsat entretient des relations avec l'Organisation européenne de télécommunications par satellite, EUTELSAT IGO, autour des thématiques liées à la responsabilité environnementale et sociale.

L'Organisation Intergouvernementale EUTELSAT IGO possède le statut d'observateur permanent auprès du Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique [1] (COPUOS) et, à ce titre, participe aux réunions du Comité et de ses deux sous-comités, le sous-comité scientifique et technique (STSC) et le sous-comité juridique. En juin 2022, le Secrétaire exécutif, M. Piotr Dmochowski-Lipski, a participé à la 65e session du COPUOS et a suivi les débats intéressant l'Organisation au sujet, notamment, des « moyens de garantir l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques », de « l'utilisation des technologies spatiales dans le système des Nations Unies » et du développement et des résultats de l'action des groupes de travail « Durabilité à long terme des activités spatiales », « Ressources spatiales » et du programme « Espace 2030 ». Pendant cette cession, le soutien constant apporté par EUTELSAT IGO à la mission jouée par le COPUOS et ses sous-comités pour maintenir et renforcer la coopération pacifique dans l'espace a été réaffirmé. EUTELSAT IGO a également participé à la 60e session du STSC à Vienne (Autriche), en février 2023. Les questions relatives au Programme des Nations Unies pour les applications spatiales, aux technologies spatiales pour un développement socioéconomique durable et à la télédétection par satellite, y compris les applications pour les pays en développement et la surveillance de l'environnement terrestre, ont été examinées. Des sujets en lien avec les débris spatiaux, les systèmes spatiaux d'aide à la gestion des catastrophes et les avancées récentes en matière de systèmes mondiaux de navigation par satellite ont également été présentés. Au cours de cette session, un nouveau point à l'ordre du jour examiné par le Comité, intitulé « Échange général de vues sur un ciel sombre et calme pour la science et la société » était destiné à aborder l'ensemble des inquiétudes soulevées par la communauté astronomique quant au nombre croissant d'engins spatiaux mis en orbite par nombre de parties prenantes et d'entités privées. Même si plusieurs délégations ont considéré que la protection du ciel sombre en tant que patrimoine culturel et naturel commun de l'humanité était essentielle, la plupart des participants à ces discussions ont conclu que des arbitrages devaient être effectués entre la communauté scientifique et celle des satellites. Persuadée que l'espace reste un moteur du développement durable et conserve une importance capitale dans la vie quotidienne sur Terre, EUTELSAT IGO s'engage à sensibiliser sur ces questions cruciales et à suivre leur évolution au sein de la communauté spatiale internationale et chez les exploitants de satellites. Depuis sa création en 2010 par deux agences spécialisées des Nations Unies, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Commission du Haut Débit pour le développement durable [2] a eu pour objectif de favoriser l'adoption de politiques et de pratiques efficaces et inclusives en matière de Haut Débit dans les pays du monde entier. En tant que commissaire, le Secrétaire exécutif a continué à être pleinement associé aux travaux de la Commission, dont les principaux objectifs sont de souligner l'importance du Haut Débit dans l'agenda politique international, de définir des stratégies concrètes qui préconisent le développement d'infrastructures et de services Haut Débit et de faire en sorte que ces technologies soient à la portée des populations du monde entier. En septembre 2022, lors de la réunion d'automne de la Commission du Haut Débit, la Commission a discuté des actions restant à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs de mobilisation pour 2025, ainsi que des moyens d'aboutir à une connectivité véritable. Les commissaires ont souligné la nécessité de garantir un développement durable et inclusif du Haut Débit, et discuté des pré-requis à la création d'outils permettant d'atteindre une connectivité universelle, dont l'accès à l'électricité, à des appareils robustes et abordables, à des ressources pédagogiques ouvertes, à la culture numérique, à la cybersécurité et à l'égalité hommes/femmes. Les deux groupes de travail dont le Secrétaire exécutif était membre ont présenté les résultats de leurs actions et communiqué leur rapport. Le groupe de travail sur l'intelligence artificielle (IA) au service du renforcement des capacités a publié son rapport sur « L'IA et la transformation numérique globale au service des fonctions publiques » [3] et celui sur les données au service de l'apprentissage a présenté ses conclusions préliminaires et son rapport intérimaire [4]. La 12e édition du rapport sur la situation du Haut Débit, intitulée « Accelerating broadband for new realities [5] », qui traite notamment des tendances du développement du Haut Débit dans le nouvel environnement post-pandémie et des enseignements clés pour atteindre la connectivité universelle, a été publiée.

EUTELSAT IGO possède le statut d'Organisation internationale exploitant des systèmes de satellites dans les trois domaines de l'UIT, ce qui permet au Secrétaire exécutif et au Secrétariat de participer aux activités de l'UIT qui concernent EUTELSAT IGO. Dans le cadre des activités de suivi de la gestion des fréquences que mène l'Organisation pour le segment spatial d'Eutelsat, celle-ci continue de suivre et de participer aux travaux préparatoires de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR). La prochaine CMR, qui se réunira à Dubaï (Émirats arabes unis) en novembre et décembre 2023 (CMR-23), sera le point culminant de quatre ans de préparation privilégiant une approche multipartite avec les gouvernements, autorités réglementaires, opérateurs, fournisseurs, acteurs internationaux et organisations régionales. L'ordre du jour de la CMR-23 visera une mise à jour du Règlement des radiocommunications, le traité international qui gouverne l'utilisation du spectre des radiofréquences et des orbites satellitaires en vue de garantir une utilisation rationnelle, équitable, efficiente et économique par tous les services de radiocommunications ; la CRM-23 posera également les bases de technologies porteuses de changements majeurs pour l'économie numérique.

(1) *https://www.unoosa.org*
(2) *https://www.broadbandcommission.org*
(3) *https://broadbandcommission.org/publication/artificial-intelligence-and-digital-transformation/*
(4) *https://broadbandcommission.org/publication/the-transformative-potential-of-data-for-learning-interim-report/*
(5) *https://broadbandcommission.org/publication/state-of-broadband-2022/*

3.1.4 Analyse de matérialité

Eutelsat a réalisé une analyse de matérialité, représentant l'importance des enjeux RSE pour les parties prenantes internes et externes, et concrétisée par la matrice de matérialité RSE. Nous avons conçu une matrice en trois dimensions qui nous fournit de précieux renseignements. Les enjeux évalués ont été choisis et proposés par l'équipe RSE sur la base d'une analyse des risques extra-financiers menée en interne, de la consultation des référentiels RSE, ainsi que des enjeux publiés par des entreprises du même secteur : concurrents, clients, fournisseurs d'Eutelsat.

Cette matrice de matérialité a permis d'identifier les enjeux RSE prioritaires d'Eutelsat et de mettre en place des pistes de travail et de collaboration aussi bien en interne qu'en externe. Ces différents enjeux ont été évalués selon :

- leur impact et importance pour Eutelsat et ses parties prenantes internes ;
- leur impact et importance pour les parties prenantes externes d'Eutelsat.

Pour les parties prenantes internes, des collaborateurs d'Eutelsat représentant l'ensemble des Directions ainsi que trois membres du Comité exécutif ont été consultés. Pour les parties prenantes externes ont été consultés des clients, fournisseurs, actionnaires ou membres du Conseil d'administration, ONG, médias spécialisés et organismes internationaux.

Matrice de matérialité

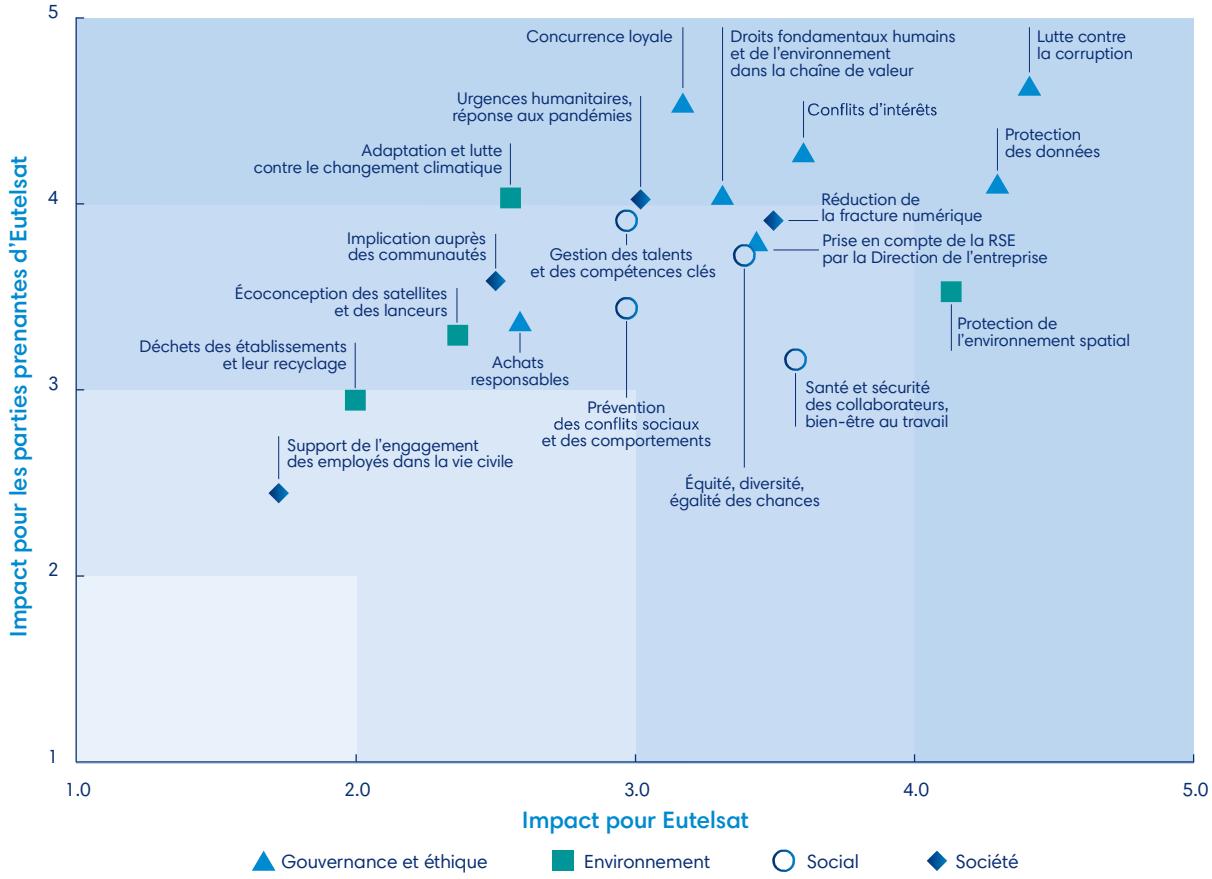

Pour certaines d'entre elles, cet échange a ouvert des perspectives de collaboration plus poussées sur les thématiques abordées à propos de la RSE.

Ainsi, les risques et les opportunités extra-financiers retenus dans le chapitre suivant sont les risques et les opportunités qui ont été considérés comme matériels pour Eutelsat par l'ensemble de ses parties prenantes.

3.1.5 Risques extra-financiers

Certains risques extra-financiers, en particulier les risques liés à la corruption, présentent un ratio probabilité/occurrence qui les identifie comme des facteurs de risque spécifiques pouvant avoir un impact significatif sur la situation financière du Groupe. Ils sont donc décrits et commentés en détail dans le chapitre 4.

D'autres risques extra-financiers sont des risques dont la survenance n'a pas d'impact direct significatif sur la situation financière du Groupe, même si, de façon indirecte, l'efficacité et la performance de certaines opérations pourraient être affectées. Ces risques peuvent affecter Eutelsat ou ses parties prenantes.

L'organisation mise en place et la méthode utilisée pour identifier et gérer les risques sont également décrites au chapitre 4.

Les risques extra-financiers sont hiérarchisés selon le degré d'impact qu'ils peuvent avoir sur le Groupe.

3.1.5.1 Cyberattaques, failles de sécurité ou dysfonctionnements des systèmes d'information et/ou des téléports

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Les systèmes d'information et/ou les téléports du Groupe pourraient être perturbés ou victimes d'une cyberattaque, d'une atteinte à la sécurité ou d'un autre dysfonctionnement, et toute interférence avec les signaux des satellites pourrait avoir un impact sur la performance des satellites, affectant les opérations ou la qualité du service.

Gestion et suivi du risque

En mars 2021, un Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) a rejoint le Groupe pour superviser la cybersécurité. Le RSSI relève de la Direction technique et de la Direction Sécurité Défense. Ce rôle comprend la direction sur tous les aspects de cybersécurité, le développement et la mise en œuvre d'un programme de sécurité complet pour protéger les actifs et les processus métiers de l'entreprise. Le RSSI travaille en partenariat avec les équipes informatiques et d'ingénieurs satellites, pour s'assurer de la cohérence du programme avec les intérêts du Groupe et du respect des meilleures pratiques.

En mai 2023, le Groupe Eutelsat a recruté un ingénieur spécialisé pour le programme « IA-Pre ». Ce programme établit de nouvelles exigences en matière de cybersécurité pour les fournisseurs de services commerciaux de communication par satellite travaillant avec l'armée des États-Unis. Son rôle est d'élaborer des procédures adaptées et de se mettre en conformité avec ces nouvelles exigences.

Du fait de la guerre menée par la Russie en Ukraine, le Groupe Eutelsat est conscient de la nécessité de renforcer les normes de cybersécurité. En conséquence, l'entreprise s'est engagée dans deux processus majeurs :

- France et Europe : Mise en conformité totale au regard de la norme ISO 27001, NIS2 et de la LPM (« Loi de programmation militaire ») ;
- États-Unis : mise en conformité avec la norme NIST 800-53 et le programme IA-Pre mentionné plus haut.

3.1.5.2 Le changement climatique et ses impacts directs et indirects sur les opérations du Groupe

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Le changement climatique présente des risques spécifiques liés à une augmentation des températures dans certaines zones géographiques où le Groupe opère. Ces risques sont porteurs d'impacts directs et indirects qui pourraient affecter de manière importante les opérations du Groupe. L'un des impacts directs est la fréquence accrue des catastrophes naturelles. D'autre part, le changement climatique a également des impacts indirects, comme la nécessité de déplacer certains employés pour des raisons d'ordre climatique.

Gestion et suivi du risque

Une veille et une évaluation continues des risques liés au climat sont effectuées, notamment pour la gestion des risques potentiels pesant sur nos sites d'opération physiques. Partout où c'est nécessaire, des plans d'atténuation sont mis en œuvre pour assurer la continuité des opérations et des services essentiels. Ceux-ci consistent le plus souvent à disposer d'un site géographiquement redondant capable d'héberger lesdites opérations. Par exemple, de nombreux services de téléport peuvent être basculés entre les téléports Eutelsat de Rambouillet (France) et de Cagliari (Italie) en cas d'incident sur l'un ou l'autre de ces sites. Un autre exemple est que les opérations NOC assurées 24h/24 peuvent être commutées entre la France et le Mexique.

Ce niveau accru de redondance dans de nombreux aspects des opérations de l'entreprise se traduit par une résilience importante face aux impacts directs et indirects du changement climatique.

3.1.5.3 Les collisions et les débris spatiaux pourraient impacter les opérations satellitaires du Groupe

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Avec le développement du nombre de satellites de télécommunications dans l'espace, la question de la fin de vie des satellites, et des potentiels débris générés à ce stade, devient de plus en plus importante. En effet, la collision de nos satellites avec certains débris spatiaux pourrait entraîner des dommages matériels sur nos satellites, affectant les opérations du Groupe et entraînant des pertes financières importantes.

Gestion et suivi du risque

Positionnés en orbite géostationnaire pour une durée moyenne de 15 ans, les satellites opérés par Eutelsat ne sont pas la catégorie qui génère le plus de débris, contrairement à ceux situés en orbites basse ou moyenne. Néanmoins, des engagements sont pris par Eutelsat, et des procédures appliquées pour réorbiter les satellites en fin de vie et réduire le risque de pollution dans l'espace. Ainsi, nous réorbitons nos satellites en fin de vie à près de 300 kilomètres de l'orbite géostationnaire, respectant ainsi les lignes directrices internationales.

3.1.5.4 Eutelsat peut faire face à différents facteurs de risque liés à la santé et à la sécurité des personnes

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Certaines activités d'Eutelsat, principalement celles des téléports, peuvent exposer ses salariés ou sous-traitants à divers risques (maintenance et installation d'équipements sur les téléports, exposition aux ondes électromagnétiques, etc.).

Le non-respect des règles ou le manque de mesures en matière de sécurité et de qualité de vie au travail pourraient être à l'origine d'accidents du travail qui peuvent avoir des conséquences juridiques, opérationnelles ainsi que réputationnelles.

Gestion et suivi du risque

Conformément à la réglementation française, Eutelsat a mis en place le Document unique d'évaluation des risques professionnels, qui recense l'ensemble des risques pour les sites d'Issy-les-Moulineaux et du téléport de Paris-Rambouillet. Ce document a été adapté à la suite de la crise de la Covid-19. Un système de santé et de retraite est mis à disposition de tous les employés. Pour les employés présents au téléport, des formations sont proposées autour du risque d'exposition aux ondes électromagnétiques et les installations sont régulièrement testées.

3.1.5.5 Eutelsat pourrait être confronté à un risque lié à la gestion des talents et des compétences clés

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Eutelsat se situe dans un environnement concurrentiel qui évolue constamment en raison des évolutions technologiques en cours dans le secteur des télécommunications et l'arrivée d'entrants sur le marché. Ainsi, Eutelsat peut être confronté à des difficultés pour recruter des talents et former les collaborateurs à de nouvelles compétences permettant à Eutelsat d'être compétitif et innovant.

Gestion et suivi du risque

Avec les programmes One Eutelsat (culture d'entreprise et professionnalisation du management), Great Place to Work et l'enquête Denison relative à la culture d'entreprise (management 360° et engagement des collaborateurs), Eutelsat met l'accent depuis plusieurs années sur la gestion des talents clés et l'engagement de tous les collaborateurs. La gestion des talents s'appuie aussi sur le nouveau Système d'Information RH pour la détection des talents et les plans de succession. Piloté par la DRH, le programme est régulièrement présenté en Comité exécutif.

3.1.5.6 Risque de non-conformité avec les lois et règlements applicables

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Le Groupe opère dans un secteur très réglementé et pourrait être exposé au risque de non-respect des lois et règlements qui lui sont applicables, notamment en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, de sanctions économiques, de lois sur l'exportation, de réglementation de la cotation en bourse, de fiscalité, de protection des données à caractère personnel et de droit de la concurrence.

Gestion et suivi du risque

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi le renforcement de son programme de lutte contre la corruption et le trafic d'influence conçu pour prévenir et détecter les agissements de corruption au sein du Groupe, notamment par :

- la mise à jour de sa politique d'alerte et de son outil de signalement en ligne, pour garantir sa conformité au regard de la loi Waserman, permettant d'effectuer des signalements anonymes ;
- le renforcement du réseau de conformité interne chargé de développer une culture de la conformité au niveau local, en contrôlant l'efficacité des procédures du Groupe et en signalant les vulnérabilités détectées ;
- la poursuite des actions engagées dans le cadre de la mise en place des mesures prescrites par la loi Sapin II, conformément aux dernières recommandations de l'AFA, en particulier : (i) l'intensification du programme de formation des salariés en France et à l'étranger en 2022, (ii) la mise à jour régulière des politiques internes en matière d'éthique et de conformité, et (iii) la réalisation d'un contrôle de haut niveau de la conformité par un auditeur externe, afin d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du programme.

3.1.6 Opportunités pour la Société

3.1.6.1 Réduction de la fracture numérique

Eutelsat est un acteur clé dans l'effort visant à combler la « fracture numérique », qui se définit comme la disparité d'accès des populations aux technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet et la télévision. Une dégradation des services offerts par Eutelsat, notamment pour la diffusion de télévisions gratuites ou la mise à disposition de bandes passantes, pourrait renforcer cette disparité.

La politique du Groupe dans ce domaine poursuit trois objectifs :

- connecter à Internet particuliers, professionnels, administrations, situés dans les zones peu ou non couvertes par les réseaux terrestres ;
- satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques ;
- favoriser l'accès à la télévision gratuite pour tous les foyers.

3.1.6.2 Protection environnementale

Le Groupe Eutelsat est pleinement conscient de l'importance de la protection de l'environnement, sur Terre comme dans l'espace. L'entreprise peut tirer parti de l'opportunité que présente son engagement environnemental en matière de différentiation. En plaçant la protection de l'environnement au cœur de ses processus de décision, Eutelsat peut s'établir en tant qu'acteur responsable et durable du secteur industriel.

3.1.7 Évaluation d'impact : la notation ESG d'Eutelsat

▸ Vue d'ensemble des notations extra-financières d'Eutelsat

MSCI	ecovadis	vigeo eiris	SUSTAINALYTICS	S&P Global ROBECOSAM	CDP
A/AAA (2023)	**58/100** (2022)	**51/100** (2022)	**13,6** (2023)	**40/100** (2022)	**D** (2022)
Score au-dessus de la moyenne du secteur	**Top 25%** du secteur **Certification Silver**	Score au-dessus de la moyenne du secteur	Score traduisant un faible risque ESG **Top 10%** du classement global	Score au-dessus de la moyenne du secteur	Première réponse au CDP Score non rendu public

Eutelsat a également obtenu d'autres notations récompensant ses efforts en matière de développement durable. Ainsi, l'entreprise a obtenu le score de 88/100 pour l'index d'égalité hommes/femmes, plaçant Eutelsat parmi les entreprises les plus avancées en matière d'égalité et de diversité.

3.1.8 La contribution d'Eutelsat aux objectifs de développement durable de l'ONU

Au titre de sa participation active au Pacte mondial des Nations Unies, Eutelsat contribue de façon significative à l'avancement de neuf Objectifs de développement durable (ODD). Notre engagement en faveur de modes d'opération durables nous pousse à rechercher des réponses aux besoins changeants de la société tout en œuvrant activement à atteindre ces importants objectifs mondiaux.

	Enjeux	Réalisations
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	▸ **4.3** Formation professionnelle et enseignement supérieur ▸ **4.4** Compétences et accès à l'emploi ▸ **4.7** Éducation au développement durable ▸ **4.a** Accessibilité des établissements scolaires	▸ Programme individuel de formation annuel proposé à tous les employés lors de leur évaluation de fin d'année ▸ Soutien à des associations et fondations pour la promotion des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM), et des métiers qui s'y rapportent ▸ Favoriser l'accès à l'éducation grâce à la coopération entre les gouvernements pour faciliter l'accès au numérique dans les écoles ▸ Taxe d'apprentissage versée aux écoles et institutions qui s'attachent à favoriser l'enseignement aux apprenants nécessitant une deuxième chance
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	▸ **5.1** Lutte contre les discriminations ▸ **5.5** Participation et accès aux postes de direction ▸ **5.b** Technologies et autonomisation ▸ **5.c** Politique d'égalité	▸ Égalité hommes/femmes, la diversité et l'inclusion comme priorités centrales de la politique sociale du Groupe ▸ Un tiers du Comité exécutif est composé de femmes ▸ Déploiement d'un plan en faveur de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie au travail ▸ Soutien de l'association Women in Aerospace ; Signataire de l'initiative StOpE en faveur de la lutte contre le sexisme ordinaire au travail ▸ 100 % des collaborateurs en France sensibilisés aux stéréotypes et aux discriminations sur le lieu de travail
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	▸ **8.2** Productivité économique ▸ **8.4** Utilisation efficiente des ressources ▸ **8.5** Plein emploi et travail décent ▸ **8.6** Accès des jeunes à l'emploi et la formation ▸ **8.8** Droits et sécurité au travail	▸ Signature d'accords collectifs pour l'amélioration du bien-être au travail des salariés ▸ Signature d'une charte favorisant l'emploi des jeunes dans la commune d'Issy-les-Moulineaux (siège du Groupe) ▸ Stages et programmes d'alternance pour intégrer des jeunes adultes à l'effectif ▸ Enquêtes d'engagement Denison et Great Place To Work

	Enjeux	Réalisations
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	▸ **9.1** Infrastructures durables, résilientes et accessibles ▸ **9.4** Modernisation et durabilité des filières industrielles ▸ **9.5** Innovation, recherche et développement ▸ **9.c** Accès aux technologies de l'information et de la communication	▸ Réduire la fracture numérique en connectant les non-connectés ▸ Mise en place du « Space Debris Mitigation Plan » (plan de réduction des débris spatiaux) qui couvre les opérations de maintien à poste, les repositionnements de satellites sur l'orbite géostationnaire, les mesures à prendre en cas d'anomalies, les stratégies d'opérations en orbite inclinée et les opérations de fin de vie ▸ Membre fondateur de l'initiative Net Zero Space pour la création d'un environnement spatial durable en 2030, signataire de la déclaration conjointe de l'ESA pour un secteur spatial responsable ▸ Sponsor de l'ONG Télécoms Sans Frontières
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	▸ **10.2** Autonomisation et intégration ▸ **10.3** Égalité des chances	▸ Proposer 2 480 chaînes de TV gratuites ▸ *Engagement d'Eutelsat auprès de* Partner2Connect, *coalition numérique de l'UIT* ▸ Politique visant à combler la fracture numérique dans les zones où l'accès aux réseaux terrestres est limité ou inexistant ; Collaboration avec les différents gouvernements afin de favoriser l'accès à Internet
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	▸ **13.2** Politique climatique	▸ Émissions de CO_2 totales du Groupe réduites de 4,7 % en 2022 par rapport à 2021 ▸ Augmentation de l'électricité produite par panneaux solaires ▸ Certification ISO 14001 pour les téléports de Caniçal (Madère), Cagliari et Turin (Italie) ▸ Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ▸ Plan de sobriété énergétique mis en œuvre au siège pendant la saison hivernale
15 VIE TERRESTRE	▸ **15.1** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres et d'eau douce	▸ Au téléport Paris-Rambouillet, 85 hectares de terres sont consacrés à l'agriculture biologique ▸ Au téléport Caniçal, les eaux usées issues du nettoyage annuel de l'antenne, nécessaire pour sa lubrification et son dessalement, sont soigneusement contenues pour éviter toute pollution des sols. Ensuite, s'agissant des espaces extérieurs, l'accent est mis sur la création d'environnements verts avec une abondance d'arbres et arbustes
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	▸ **16.5** Corruption ▸ **16.6** Institutions exemplaires ▸ **16.7** Prise de décisions inclusives ▸ **16.10** Information et protection des libertés	▸ Formation de lutte contre la corruption proposée à tous les employés ▸ Actions mises en place pour combattre les brouillages intentionnels ▸ Proposer 2 480 chaînes de TV gratuites
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	▸ **17.8** Capacités scientifiques et technologiques ▸ **17.10** Système commercial multilatéral équitable ▸ **17.17** Partenariats multi-acteurs	▸ Collaboration avec des acteurs privés et publics dans le cadre de notre politique d'inclusion numérique ▸ Politique d'achats mise en place respectant les normes internationales en matière de corruption et d'éthique des affaires ▸ Dialogue permanent avec l'Organisation Intergouvernementale EUTELSAT IGO ▸ Membre de la Global Satellite Operators Association

3.2 Intégrité et éthique

3.2.1 Engagement de l'instance dirigeante

L'intégrité et l'éthique constituent une priorité majeure pour le Groupe. Elles sont incarnées par l'engagement de l'instance dirigeante à lutter contre la corruption et toutes formes de pratiques non éthiques dans la conduite des affaires. Elles sont matérialisées par l'ensemble des prises de parole et mesures mises en place, non seulement pour prévenir et détecter les faits de corruption ou de trafic d'influence, mais également pour garantir le respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel et de droit de la concurrence.

La nomination en juillet 2021 d'une Directrice de la Conformité Groupe, rattachée à la Secrétaire générale et chargée entre autres de la mise en œuvre et du pilotage du dispositif anticorruption, illustre la poursuite des efforts du Groupe en matière d'éthique des affaires. En 2022, la gouvernance de la Conformité a été renforcée par l'expansion de l'équipe, la confirmation de l'intégration de deux cadres seniors dédiés à plein temps, l'un au siège et l'autre dans la région MENA, placés sous l'autorité de la Directrice de la Conformité Groupe.

La charte éthique et le Code de conduite ont été mis à jour suite à l'arrivée d'Eva Berneke, Directrice générale, qui a signé une nouvelle préface mettant en avant son engagement personnel et pour le Groupe, en matière de lutte contre la corruption.

▸ Engagements clés en matière d'éthique et d'intégrité

Au cours de l'exercice précédent, le Groupe a pris plusieurs engagements clés afin de renforcer les liens avec nos parties prenantes, conformément à nos principes d'éthique et d'intégrité. Ils sont présentés à la section 3.5.1.1.

3.2.2 Programme de conformité

3.2.2.1 Conformité en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Au cours de l'exercice et dans le cadre de la loi Sapin II, le Groupe a poursuivi le renforcement de son programme de conformité visant à prévenir et à détecter les faits de corruption et de trafic d'influence et son déploiement par la mise en place des actions décrites ci-dessous.

Le plan d'action approuvé en novembre 2021 par le Comité d'audit, risques et conformité a été mis en œuvre, et l'instance concernée a été régulièrement tenue informée.

L'élaboration et la mise à jour régulière de politiques internes en matière d'éthique et de conformité

Le Groupe s'attache à respecter les standards éthiques les plus élevés dans l'ensemble des pays dans lesquels il conduit ses opérations. Afin de formaliser cet engagement, et d'en assurer une application uniforme dans l'ensemble des entités du Groupe, des politiques internes en matière d'éthique et de conformité ont été élaborées et sont mises à jour régulièrement. Ce référentiel anticorruption est régulièrement mis à jour pour répondre aux risques identifiés par la cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence. En 2022, 10 procédures ont été créées et/ou mises à jour, parmi lesquelles les procédures de due diligence destinées aux fournisseurs et aux clients.

Au cours de l'exercice écoulé, la Direction de la Conformité a agi de concert avec les Directions des Systèmes d'Information et des Communications pour développer deux outils en interne. Le premier facilite le signalement des conflits d'intérêts existants ou potentiels, tandis que le second permet de déclarer les cadeaux et invitations reçus conformément aux procédures en la matière.

L'Intranet a été modifié pour inclure une page interne dédiée, intitulée « Compliance For You », qui améliore l'accès, entre autres, aux documents et recommandations en matière de conformité.

Enfin, des procédures ont été traduites en arabe, espagnol et italien, dans la continuité des efforts visant à faciliter leur accès par l'ensemble des employés.

L'extension et l'automatisation des diligences précontractuelles sur les tiers

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi ses efforts en matière de diligences précontractuelles sur les tiers. En 2022, 744 vérifications World-Check [1] ont été réalisées. Ce chiffre est sensiblement inférieur à ceux des années précédentes. La décision a été prise de rationaliser les recours aux vérifications World-Check et de s'aligner sur les recommandations de l'Agence française anticorruption en concentrant le travail de vérification au titre de la due diligence sur les tiers à haut risque. La vérification continue, précédemment appliquée à tout instant et à l'ensemble des tiers, n'était plus considérée comme nécessaire.

Les tiers sont en effet classés dans différentes catégories en fonction du niveau de risque (géopolitique, corruption, réputation, etc.) qu'ils présentent. Ils sont désormais catégorisés et analysés selon leur niveau de risque. Afin de maintenir un contrôle complet, des procédures annuelles de due diligence visant les 10 plus gros clients et les 10 plus gros fournisseurs sont mises en œuvre, garantissant ainsi la réalisation d'évaluations rigoureuses.

Des rapports d'investigations approfondies peuvent être demandés à des consultants tels que la société ADIT, spécialisée dans ce type de recherches sur bases ouvertes et fermées. Ce processus de due diligence est intégré aux procédures internes opérationnelles, en particulier les procédures relatives aux achats et aux ventes.

Les indicateurs d'activité et de résultat sont présentés à la section 3.8.3.

L'optimisation du dispositif d'alerte interne

Au cours de l'exercice, SpeakUp (by PeopleInTouch), un nouveau fournisseur de services, a été sélectionné. La plateforme intègre les exigences de la Directive (UE) 2019/1937 concernant la protection des lanceurs d'alerte et de sa transposition en droit français (loi Waserman). Ce mécanisme favorise la réception d'alertes et garantit la protection et l'anonymat des lanceurs d'alerte. La plateforme est multilingue et s'appuie sur des numéros de téléphone dédiés au lancement d'alertes spécifiques aux régions dans lesquelles Eutelsat est implanté.

Les services téléphoniques d'alerte sont externalisés et assurés par un prestataire de services spécialisé, assurant ainsi une confidentialité parfaite des signalements, 24 heures sur 24, dans l'ensemble des pays où le Groupe opère. Un testage régulier de ces services est mené par l'équipe Conformité.

Le Règlement intérieur a été mis à jour pour prendre en compte l'ensemble des éléments liés à la protection des lanceurs d'alerte.

Une fiche pratique dédiée a été élaborée afin de faciliter l'accès à la plateforme SpeakUp ; elle indique notamment un QR code à utiliser directement en cas de besoin. Ce QR code renvoie directement à la plateforme de signalement. Le dispositif est évoqué au cours de chaque réunion du Comité d'audit, risques et conformité. En outre, la Direction de la Conformité a conçu un kit lanceur d'alerte à destination des managers susceptibles d'avoir à traiter des signalements reçus en dehors de la plateforme officielle d'alerte.

Pendant l'exercice précédent, 11 rapports de lanceurs d'alerte ont été reçus, tous par le biais de la plateforme officielle. Parmi ceux-là, trois ont été redirigés vers la Direction commerciale, car ils concernaient des problèmes liés aux clients qui sortaient du champ d'application de la législation sur les lanceurs d'alerte.

Les huit cas restants ont déclenché la mise en place, sous l'autorité de la Direction de la Conformité, d'une équipe interne confidentielle d'analyse chargée d'enquêter et de vérifier les faits pertinents.

L'intensification du programme de formation

Le programme de formation à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, connu sous le nom de « Compliance Academy », est structuré en trois niveaux. Le premier niveau s'adresse à l'ensemble des salariés du Groupe. Le deuxième niveau est utilisé de manière ponctuelle et ciblée, en se concentrant sur les collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption, pour assurer le maintien et la mise à jour continue de leurs connaissances. Le troisième niveau est conçu spécifiquement pour le Comité exécutif. Une session de formation dédiée au Comité exécutif a été organisée en mai 2022. La participation aux trois niveaux de formation est obligatoire.

(1) La comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est non pertinente, les méthodes d'identification des tiers évalués ayant été modifiées au cours de l'exercice.

Des campagnes de formation en ligne obligatoires sont ainsi organisées suivant un cycle annuel pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe afin d'assurer une homogénéité de sensibilisation et des mises à jour régulières. Lors de la dernière phase de la campagne 2021, menée en partenariat avec Wolters Kluwer France, 135 des 148 nouvelles recrues ciblées qui ont rejoint l'effectif en novembre 2021 ont été formées à l'aide d'un module d'*e-learning* anticorruption, soit un taux de réussite de 96 %. En 2022, l'équipe Conformité a développé de nouveaux contenus *e-learning* en collaboration avec les RH pour intégrer la formation 2023 dans la nouvelle plateforme *e-learning* interne d'Eutelsat. La formation a ensuite été lancée au début de l'année 2023.

Des sessions de formation spéciales ont été organisées pour les employés les plus exposés au risque de corruption, notamment les responsables commerciaux régionaux, les directeurs régionaux et les personnes assurant des fonctions commerciales telles que les achats, la gestion du crédit, le juridique et la finance, totalisant environ 150 personnes. Ces formations sur site couvraient deux grands domaines : les sanctions internationales et les situations à risques (contrats avec intermédiaires, agents commerciaux, cadeaux, invitations et conflits d'intérêts).

La Direction de la Conformité a organisé à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, le 9 décembre 2022, un événement spécifique à l'intention des collaborateurs du Groupe dénommé « Eutelsat Compliance Days ». Cette initiative de sensibilisation, qui s'est déroulée sur trois jours, a été inaugurée par Eva Berneke en personne. Dans le cadre de cette campagne, l'équipe Conformité a conçu un jeu en ligne de chasse aux risques, offrant un prix spécial aux collaborateurs ayant obtenu le score le plus élevé (un don à une association caritative de leur choix). Parmi les autres activités, l'on compte des diffusions de podcasts, un guide des meilleures pratiques et diverses publications internes.

Chaque filiale a participé à sa manière, s'engageant activement dans le jeu avec le soutien et l'implication de leurs référents Conformité respectifs.

Actions de la Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne a réalisé plusieurs audits au cours de l'exercice précédent visant à évaluer l'efficacité du dispositif mis en place pour prévenir et combattre la corruption et le trafic d'influence. Ces vérifications étaient alignées sur les piliers de la loi Sapin II. Elles consistaient notamment à identifier les intermédiaires les plus importants opérant au sein du Groupe afin d'évaluer leur conformité aux politiques et procédures de l'entreprise et à la loi Sapin II. De plus, un contrôle de niveau 3 a été réalisé sur le programme de contrôle déployé par la Direction du Contrôle Interne.

Les réponses au questionnaire publié par l'Agence française anticorruption (« AFA »)

Afin de garantir le parfait respect de la loi Sapin II et des recommandations liées, le Groupe tient régulièrement à jour ses réponses au questionnaire de l'AFA. Le questionnaire comprend 200 questions portant sur les mécanismes anticorruption au sein de l'entreprise.

3.2.2.2 Conformité en matière de protection des données à caractère personnel

Tout au long de l'exercice, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de son programme pour garantir la conformité à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier le Règlement général (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (« loi Informatique et Libertés »).

Sur le plan organisationnel, la fonction du délégué à la protection des données (DPO) consiste à animer un réseau interne de correspondants au sein des filiales et des Directions opérationnelles. La Directrice de la Conformité du Groupe est la référente du Groupe en matière de protection des données.

Les correspondants au sein de ce réseau ont tous suivi des sessions de formation spécialisée organisées par le DPO. Ce réseau permet d'assurer une information continue des correspondants sur les sujets relatifs à la protection des données ainsi qu'une bonne circulation des informations permettant d'intégrer en amont des projets les questions de protection des données personnelles et de sécurité des systèmes.

Un outil permettant de faciliter la tenue du registre des traitements a été retenu, il est en cours de déploiement au sein du Groupe. Cet outil renforcera la capacité du Groupe dans la gestion et le suivi efficaces des activités de traitement de données.

Des fiches pratiques, ainsi que des clauses types à insérer dans les contrats en fonction de la qualification des parties, ont également été élaborées et diffusées à l'ensemble des acteurs internes concernés. Ces fiches pratiques fournissent des indications et instructions sur les questions contractuelles en lien avec les données personnelles. La Direction de la Conformité assiste les Directions juridiques et les équipes opérationnelles pour répondre aux questions contractuelles relatives aux données à caractère personnel, et fournit un appui en cas d'incident de violations de données.

Le DPO a élaboré une politique interne concernant la protection des données personnelles, qui est consultable sur l'Intranet du Groupe. Cette politique décrit les responsabilités et les obligations du Groupe en vertu de la réglementation relative à la protection des données, pour soutenir le développement d'une culture de conformité et de gouvernance en matière de protection des données au sein du Groupe. De plus, le Groupe a mis en place des politiques en matière de cookies sur ses sites web visant à assurer une information transparente des visiteurs quant à l'utilisation des cookies.

Des procédures, mises en place pour réagir à d'éventuelles violations des données à caractère personnel, permettent au DPO et à la Direction de la Conformité de documenter les cas constatés et d'effectuer les notifications requises. Lorsque cela est nécessaire, la Directrice de la Conformité travaille en étroite collaboration avec le DPO et le responsable de la sécurité des systèmes d'information. Les équipes de Konnect ont suivi une formation spécifique sur le RGPD et la conduite à tenir en cas de violation de données afin de s'assurer qu'elles disposent des connaissances et techniques nécessaires pour gérer et répondre de façon appropriée à tout incident de violation de données.

3.2.2.3 Respect et renforcement de la cybersécurité

Afin de répondre aux enjeux toujours croissants en matière de cybersécurité, le Groupe veille à appliquer d'importantes mesures dans ce domaine. Ainsi, depuis 2019, Eutelsat a mis en place une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) ainsi qu'un plan d'action visant à maintenir un niveau de cybersécurité optimal.

Le Groupe a pour cela mis en place les mesures de sécurité préconisées par l'Agence européenne pour la cybersécurité (ENISA), ce qui permet d'assurer le même niveau élevé de sécurité pour l'ensemble des systèmes d'information exploités par les opérateurs de services essentiels. De plus, la politique de protection des données personnelles est diffusée auprès de l'ensemble des collaborateurs *via* le portail Intranet.

En outre, afin de garantir le meilleur niveau de protection et de pratiques de sécurité dans toutes les instances opérationnelles du Groupe, ce dernier a obtenu et s'emploie avec succès à conserver la certification ISO 27001. La liste complète des certifications ISO 27001 est présentée ci-dessous.

Site	Périmètre	Statut ISO 27001
Téléports d'Iztapalapa et d'Hermosillo – Mexique	Les systèmes d'information sur lesquels reposent les processus d'exploitation des satellites et charges utiles, la surveillance des communications et les systèmes de contrôle des stations au sol.	Certifié depuis juillet 2012
Téléport de Rambouillet – France	Le système de gestion de la sécurité de l'information (ISMS) d'Eutelsat S.A. s'applique à la fourniture d'assistance aux clients, la gestion du téléport de Rambouillet, la mise en œuvre et l'opération des services gérés. Sécurité des sites de télésurveillance de la charge utile, des points de présence et des téléports.	Certifié depuis juillet 2013
Opérations satellitaires – Siège de l'entreprise – Paris, France	Le système de gestion de la sécurité de l'information (ISMS) d'Eutelsat S.A. s'applique au contrôle et des opérations de mise à poste des satellites (LEOP). Systèmes de commande des satellites depuis le sol : définition, développement, approvisionnement, déploiement, exploitation et maintenance des logiciels, systèmes informatiques, réseaux et ressources humaines associés. Sécurité de l'ensemble des stations au sol d'exploitation des satellites géostationnaires.	Certifié depuis novembre 2014
Téléport de Cagliari – Italie	Conception, mise en œuvre, fourniture et support des services de connectivité, données et vidéo pour le compte du Groupe Eutelsat. Gestion du téléport de Cagliari.	Certifié depuis juillet 2017
Téléport de Turin – Italie	Conception, mise en œuvre, fourniture et support des services de connectivité, données et vidéo pour le compte du Groupe Eutelsat. Gestion du téléport de Turin.	Certifié depuis juillet 2017
Téléport de Caniçal – Madère	Conception, mise en œuvre, exploitation et maintenance des équipements de télécommunication et infrastructures à l'appui des services gérés par satellite.	Certifié depuis novembre 2021

Sensibilisation et formation

En 2022, 380 salariés du Groupe ont suivi une formation relative à la cybersécurité, dans le cadre de la certification ISO 27001, leur permettant de connaître les procédures et de disposer des outils nécessaires pour protéger leurs données.

3.2.3 Gouvernance

En matière de gouvernance, la Direction de la Conformité du Groupe a mis en place et continue d'animer un réseau interne de correspondants pour faciliter la mise en œuvre du programme de conformité dans l'ensemble des entités du Groupe. Ces correspondants, qui sont principalement les Directeurs juridiques de certaines entités, jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des actions locales de conformité, le suivi de leur efficacité et le signalement des faiblesses identifiées. Pour garantir une communication et une collaboration efficaces, des réunions trimestrielles pour les membres de ce réseau interne sont organisées, principalement *via* la plateforme Teams, ce qui permet des mises à jour régulières, des discussions et la diffusion des meilleures pratiques.

Par ailleurs, le Comité de la conformité du Groupe, qui se réunit tous les deux mois, est chargé de prendre des décisions et de statuer sur toutes les questions liées à la prévention et à la détection de la corruption et du trafic d'influence au sein du Groupe. Le Comité se penche également plus largement sur les questions liées à l'éthique des pratiques commerciales.

De plus, les questions de conformité sont régulièrement abordées lors des réunions du Comité exécutif. Le Comité exécutif reçoit pour information les minutes de toutes les réunions du Comité de la conformité.

Un point conformité est inscrit à l'agenda de chaque réunion du Comité d'audit, risques et conformité, ainsi qu'à chaque réunion du Conseil d'administration qui suit ces comités.

En parallèle, la Direction de la Conformité a mis en place fin 2021 le réseau « OneTeam Compliance », un réseau interne composé d'ambassadeurs opérationnels qui se consacrent aux questions liées à la conformité. L'objectif de ce réseau est de renforcer la culture de conformité au sein du Groupe et de faciliter la dissémination efficace des procédures internes dans toute l'organisation. Les réunions au sein de ce réseau offrent une plateforme pour des discussions approfondies et le partage des connaissances. Le réseau se renforce continuellement à mesure que de nouveaux membres le rejoignent, ce qui assure une représentation diverse et croissante des employés chargés de promouvoir et de cultiver une structure de conformité forte au sein du Groupe.

3.2.4 Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les consommateurs accèdent aux services d'Eutelsat par l'intermédiaire de leurs fournisseurs d'accès ou de contenu. Les conditions de fourniture de service par Eutelsat ne comportent à l'heure actuelle aucune mesure spécifique concernant la santé et la sécurité des utilisateurs finaux.

3.2.5 Conformité fiscale

Conformément aux articles L. 225-102-1 et L. 22 10 36 du Code de commerce et à ses propres principes d'intégrité et d'éthique, le Groupe Eutelsat s'engage à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

Dans ce cadre, le Groupe Eutelsat paie des impôts dans les pays dans lesquels il opère conformément aux lois de chacun de ces pays.

La stratégie fiscale d'Eutelsat est alignée sur la stratégie commerciale et l'activité opérationnelle du Groupe. Sur ces sujets, la Direction fiscale assiste les équipes opérationnelles en fournissant des conseils en matière de fiscalité et en déterminant le traitement fiscal le mieux adapté aux besoins de l'entreprise.

La direction fiscale du Groupe est directement rattachée au Directeur financier, qui est membre du Comité exécutif du Groupe.

Cette équipe fiscale dédiée est en place pour les activités du Groupe et fait régulièrement appel à des tiers pour des problématiques spécifiques, notamment en lien avec des domaines spécialisés du droit fiscal, ou lorsque le Groupe exerce ses activités dans une nouvelle juridiction.

Le Groupe suit les recommandations émises par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) visant à lutter contre l'évasion fiscale et le transfert de bénéfices, et en particulier ses recommandations concernant les prix de transfert.

Le Groupe Eutelsat entretient un relation ouverte et constructive avec les différentes autorités administratives, instances législatives et juridictions chargées du contrôle et du contentieux en matière fiscale et, le cas échéant, des évolutions législatives.

3.3 Information sociétale

3.3.1 Impulser et guider l'impact sociétal

Tout au long de l'exercice, le Groupe a conduit une évaluation minutieuse de sa politique sociétale visant à mettre en place des engagements essentiels pour réduire la fracture numérique à travers le monde.

▸ Engagements sociétaux clés

	MISSION	ENGAGEMENTS
SOCIÉTAL	**NOUS COMBLONS LA FRACTURE NUMÉRIQUE À TRAVERS LE MONDE**	Agir en tant que plateforme neutre et indépendante pour distribuer du contenu vidéo et **fournir une connectivité à ceux qui se trouvent dans des zones non connectées** à travers le monde, avec un impact carbone minimal. 1 Connecter 250 000 personnes non connectées en Europe d'ici 2026. 2 Connecter 1 million de personnes non connectées en Afrique d'ici 2027. 3 Proposer un soutien direct et des ressources aux organisations qui fournissent des communications par satellite pour les besoins humanitaires.

3.3.2 Les efforts d'Eutelsat pour réduire la fracture numérique

Du fait de notre engagement permanent en faveur de la responsabilité sociale de l'entreprise, nous attachons une grande importance à la réduction des disparités dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'échelle mondiale. Dans le cadre de notre mission RSE, nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour surmonter la « fracture numérique » qui empêche les individus et les communautés de bénéficier des opportunités offertes par l'accès au Haut Débit et à la télédiffusion par satellite.

Capable à la fois de fournir une connexion Internet performante en un temps de déploiement sans égal en tout point du territoire sans subir les contraintes liées au relief, tout en offrant une équation économique particulièrement favorable, le satellite constitue une solution technologique particulièrement bien adaptée aux attentes et aux exigences des pouvoirs publics.

Cela concerne particulièrement les zones rurales où la couverture par le Haut Débit demeure problématique. Selon le dernier rapport de la Commission européenne sur l'indice de l'économie et de la société numériques (DESI), un grand nombre de ménages en Europe n'ont toujours pas accès à l'infrastructure réseau fixe, notamment dans les zones rurales où les chiffres sont encore plus élevés.

On estime ainsi qu'en Europe 2 à 3 % des foyers resteront durablement privés du Très Haut Débit. La fracture numérique est encore plus prononcée sur le continent africain, où le déploiement des réseaux terrestres est en retard et la proportion de population rurale bien plus importante.

Or, depuis quelques années, une nouvelle génération de satellites géostationnaires de très haute capacité a vu le jour, avec des satellites plus puissants et surtout beaucoup plus flexibles que la génération précédente. Eutelsat se positionne à nouveau comme un leader au niveau mondial dans ce domaine.

EUTELSAT KONNECT, un satellite de nouvelle génération est opérationnel depuis mi-novembre 2020 et couvre l'Europe de l'Ouest et une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Grâce à ce satellite de dernière génération, la capacité d'Eutelsat s'est considérablement accrue, ce qui lui permet de proposer partout le Très Haut Débit sur la base d'un forfait grand public à un prix proche d'un abonnement Internet terrestre, à partir de 30 euros/mois dans les pays européens, ou à partir de 1 dollar (U.S.) par gigaoctet dans les pays d'Afrique subsaharienne grâce aux solutions de points d'accès wifi Konnect. Ces offres sont commercialisées par des partenaires, distributeurs ou vendeurs, qui proposent à la vente des solutions de point d'accès wifi Konnect.

3.3.2.1 Connecter les non-connectés pour les communautés africaines

L'entrée en service d'EUTELSAT KONNECT VHTS courant 2023 permettra ainsi d'allouer l'intégralité des ressources en Haut Débit du satellite EUTELSAT KONNECT en couverture du continent africain, pour répondre aux besoins toujours croissants de l'ensemble des utilisateurs, en termes de débit et de consommation de données. Les services de Très Haut Débit Fixe fournis par EUTELSAT KONNECT VHTS seront comparables aux services fibre proposés en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, avec des débits pouvant atteindre jusqu'à 200 Mbps.

Aujourd'hui, EUTELSAT KONNECT couvre près de 40 pays d'Afrique subsaharienne, dont les États les plus peuplés, comme la République démocratique du Congo, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Ainsi, le satellite EUTELSAT KONNECT permet depuis la fin de l'année 2020 de proposer des offres en Haut Débit à plusieurs centaines de milliers de foyers situés dans la quasi-totalité des pays couverts.

En Afrique, les pouvoirs publics s'emparent également du débat crucial autour de l'inclusion numérique et font appel aux capacités d'Eutelsat dans le domaine de la connectivité, afin de garantir une continuité et une égalité de services pour l'ensemble des populations de ce vaste continent.

En juin 2022, Eutelsat a rejoint la coalition numérique Partner2Connect de l'Union internationale des télécommunications (UIT). La coalition est une plateforme multipartite, qui mobilise des ressources, noue des partenariats et prend des engagements pour favoriser une connectivité et une transformation numérique effectives dans les communautés les plus difficiles à connecter. Dans ce cadre, Eutelsat s'est engagé à connecter un million de personnes mal desservies en Afrique subsaharienne d'ici 2027. Six mois après cet engagement, Eutelsat a atteint la barre des 200 000 utilisateurs pour ses points d'accès wifi Konnect, une étape importante reconnue par le rapport annuel Partner2Connect 2022 [1].

Konnect, l'initiative Haut Débit par satellite d'Eutelsat en Afrique, est alimentée par le satellite de nouvelle génération EUTELSAT KONNECT. Elle permet de proposer sur tout le continent un accès Internet Haut Débit instantané dans les zones rurales qui se trouvent hors de portée des réseaux terrestres. Avec des débits et des bandes passantes comparables à ceux de la fibre ou de la 4G (de 5 à 100 mégabits par seconde), et grâce à des prix ultra-compétitifs, les particuliers, entreprises, écoles et centres médicaux peuvent s'adjoindre la puissance d'une technologie satellitaire innovante. Konnect est en train de changer la façon de vivre, d'apprendre, de travailler et de commercer dans les régions les plus isolées du continent, en dynamisant des communautés entières.

En République démocratique du Congo, Konnect Africa a étendu l'accès au Haut Débit à plus de 800 communautés rurales qui étaient auparavant dépourvues de connectivité Internet. De plus, Konnect Africa a étendu ses services à 150 communautés en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, lors de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, Konnect Africa a offert gratuitement des accès Haut Débit aux entités de coordination impliquées dans la réponse apportée à cette crise en Afrique du Sud, au Nigeria et en République démocratique du Congo. Les équipes hospitalières réparties sur l'ensemble du territoire ont ainsi été en mesure de coordonner efficacement leurs efforts en partageant des informations en temps réel, et de lutter ainsi plus efficacement contre la propagation du virus. En Afrique du Sud, sur une période de six mois, Eutelsat a fourni un accès gratuit à huit établissements de santé non desservis par les réseaux terrestres dans la province de Mpumalanga. Grâce à l'aide de l'entreprise pharmaceutique Aspen Pharmacare, l'opération a pu être étendue à un total de 13 établissements de santé pendant un an.

Plus largement, dans de nombreux territoires éloignés des grands centres urbains, le satellite rend possible la téléconsultation en permettant aux centres de soins situés dans les zones reculées de se rapprocher des centres hospitaliers universitaires grâce aux connexions en Haut Débit par satellite. Au Zimbabwe, plus de 600 centres d'e-santé ont été connectés au satellite EUTELSAT KONNECT.

La technologie satellitaire joue un rôle essentiel dans le développement de la téléconsultation, qui permet aux centres de santé des zones rurales reculées de se connecter aux hôpitaux universitaires *via* des connexions Haut Débit par satellite. Cette technologie a été particulièrement utile au Zimbabwe, où plus de 600 centres d'e-santé ont été reliés avec succès au satellite EUTELSAT KONNECT.

Au-delà des secteurs de l'éducation et de la santé, les services proposés par Konnect Africa sont essentiels dans de nombreux autres domaines intéressant les pouvoirs publics, tels que la sécurité et la défense, les services administratifs proposés à distance, l'aménagement du territoire et la création d'entreprises, ou encore les initiatives publiques en faveur de la promotion de l'agriculture locale. La solution satellitaire est ainsi reconnue comme contribuant de manière déterminante à l'atteinte de la plupart des objectifs de développement durable portés par les Nations Unies : lutte contre la faim, contre la pauvreté, contre les inégalités de genre, pour l'éducation et la santé, développement des infrastructures, recherche de la croissance, objectif ville durable, pour n'en citer que quelques-uns.

En avril 2023, Eutelsat s'est associé à POULSAT pour fournir à des écoles d'Afrique du Nord une connectivité Internet Haut Débit grâce à Eutelsat ADVANCE, une solution innovante de *network-as-a-service* satellitaire. Le projet de classe numérique de POULSAT, soutenu par le Groupe de la Banque mondiale, connectera plus d'une centaine d'écoles au cours des trois prochaines années. Cette collaboration rend possible l'apprentissage et l'éducation à distance pour les enfants qui vivent dans des régions mal desservies, et favorisera l'autonomie de communautés entières, dans la région du Sahel et au-delà.

En novembre 2022, le Groupe a signé avec Tizeti, premier fournisseur de services Internet alimentés par l'énergie solaire en Afrique de l'Ouest et l'un des principaux fournisseurs de solutions de connectivité communautaires, un accord visant à améliorer conjointement la pénétration du Haut Débit au Nigeria, en particulier dans les zones mal desservies. Malgré une pénétration du Haut Débit de 44,5 %, largement prise en charge par les opérateurs de réseaux mobiles, une connectivité Internet fiable est encore limitée à quelques États. Le partenariat entre Tizeti et Eutelsat offrira une solution complémentaire reposant sur l'infrastructure Haut Débit par satellite et la plateforme de gestion wifi communautaire de Tizeti, qui permettra de proposer un service de point d'accès wifi public rapide et abordable, en particulier dans les zones reculées difficiles d'accès pour l'infrastructure Haut Débit terrestre, aidant ainsi à combler la fracture numérique au Nigeria et à améliorer la transformation numérique pour davantage de Nigérians.

En septembre 2022, Eutelsat et Liquid Intelligent Technologies ont signé un accord pluriannuel et multifaisceaux pour consacrer une partie de la capacité du satellite EUTELSAT KONNECT aux besoins de connectivité de ses clients petites et moyennes entreprises (PME), très petites entreprises (TPE) et télétravailleurs en Ouganda, au Soudan du Sud et dans les régions orientales de la République démocratique du Congo. Dans le cadre de cet accord, Liquid exploitera la capacité du satellite EUTELSAT KONNECT pour augmenter son portefeuille en proposant des services Internet abordables dans les territoires mal desservis par les réseaux terrestres. Cet accord témoigne de la forte attractivité du satellite EUTELSAT KONNECT en Afrique subsaharienne et de sa pertinence lorsqu'il s'agit d'accompagner les opérateurs télécoms dans la réduction de la fracture numérique.

(1) https://www.itu.int/itu-d/reports/partner2connect-annual-report-2022/wp-content/uploads/sites/9/2022/12/P2C-Annual-Report-2022.pdf

Dans de nombreux pays d'Afrique, la fracture numérique est encore énorme. Cette frontière entre connectés et non-connectés se traduit par des conséquences évidentes en matière d'emploi, d'éducation, de vie familiale et sociale et d'accès à l'information. Ce type de partenariats, en tirant parti de technologies et de capacités innovantes pour améliorer les résultats de développement de millions de personnes, jouent un rôle important dans la résolution des lacunes de l'infrastructure numérique dans les économies émergentes.

3.3.2.2 Promouvoir l'inclusion digitale au sein de l'Union européenne

Eutelsat franchira un nouveau cap dans la lutte contre la fracture numérique en Europe avec le lancement du satellite EUTELSAT KONNECT VHTS (pour « Very High Throughput Satellite ») fin 2022. Dès avril 2018, Eutelsat confirmait cet engagement avec la commande auprès de Thales Alenia Space d'EUTELSAT KONNECT VHTS, un satellite de nouvelle génération équipé de plusieurs centaines de faisceaux et doté d'une capacité en bande Ka de 500 Gbps. Ce satellite sera principalement dédié au très Haut Débit Fixe grand public et à la connectivité en vol. Ce nouveau satellite assurera la couverture de l'ensemble de l'Europe au sens géographique, des îles Canaries à la Turquie en passant par l'Islande, ainsi que de la zone côtière sud de la Méditerranée.

Au sein de l'Union européenne, la transposition du nouveau Code des communications électroniques impose aux États membres de mettre en place un service universel du Haut Débit. Pour répondre à cet objectif dans un calendrier raisonnable et de manière exhaustive (en garantissant l'universalité de l'accès), le satellite apparaît alors comme un outil incontournable pour les opérateurs soumis à ces nouvelles obligations, en complémentarité de leurs réseaux terrestres fixes ou mobiles.

Le gouvernement espagnol, dans le cadre de son programme UNICO-Demande rurale, a confié à Hispasat le soin d'offrir une connectivité abordable à toutes les zones rurales et isolées à travers l'Espagne. Cela sera rendu possible grâce à l'utilisation du satellite EUTELSAT KONNECT. Le service, qui sera proposé au prix de 35 euros par mois, comprendra à la fois le routeur et l'antenne nécessaires pour établir une connexion entre le satellite et le foyer abonné.

Enfin, d'autres grands pays européens envisagent de mettre en place un système de subventionnement à l'équipement pour permettre aux habitants des zones blanches de pouvoir se connecter au Très Haut Débit par satellite, en particulier le Royaume-Uni.

3.3.2.3 Solutions satellitaires pour la France rurale

En France, dans le cadre du « Plan France Très Haut Débit », le gouvernement a lancé en mars 2019 un dispositif baptisé « Cohésion numérique des territoires ». Il s'agit d'un guichet ouvert à tous les foyers et les entreprises de petite taille en France dont les vitesses de connexion au Haut Débit Fixe n'atteignent pas 8 Mbps. Depuis 2019, une subvention de 150 euros était alors attribuée pour financer une partie de l'équipement satellitaire, de l'installation ou de la mise en service. Ce dispositif a été amélioré en février 2022, le montant de la subvention étant porté de 150 à 300 euros par foyer ou entreprise, voire jusqu'à 600 euros assortis de conditions de ressources (bénéficiaires de minima sociaux). Ce dispositif est désormais renouvelé tous les ans par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Il concerne 16 opérateurs labellisés et plus de 200 offres à travers le territoire. Des régions ou départements ont mis en place des aides complémentaires pour couvrir les coûts d'installation. C'est le cas des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département de la Manche. La France compte aujourd'hui 50 000 utilisateurs de cette connexion par satellite.

3.3.2.4 Étendre l'accès au numérique aux Amériques

Sur le continent américain, Eutelsat Americas fournit de la capacité dans le cadre de divers programmes de connectivité sociale, notamment au Mexique et en Colombie, se plaçant dans le peloton de tête des acteurs du secteur satellitaire pour ce type de programme. Ceux-ci sont conçus dans l'objectif de connecter les communautés rurales et de leur donner accès à divers services (écoles, hôpitaux, bibliothèques, etc.).

Au Mexique, Eutelsat participe activement au projet « *Internet para todos* » (Internet pour tous) aux côtés de trois grands fournisseurs d'accès Internet (FAI) du pays. Dans le cadre de cette collaboration, le Groupe fournit de la capacité *via* son satellite EUTELSAT 65 WEST A pour le déploiement d'Internet dans des écoles rurales mexicaines *via* l'installation de points d'accès Internet. Le programme « *Internet para Todos* », développé par CFE Télécommunications avec le soutien du gouvernement mexicain, vise à accélérer la fourniture de services Internet à l'ensemble de la population mexicaine.

3.3.3 Engagement d'Eutelsat en faveur de la télédiffusion inclusive

Eutelsat favorise l'accès à la télévision gratuite dite « en clair » pour tous les foyers, en France et partout ailleurs dans le monde.

Au 31 décembre 2022, le Groupe diffusait 6 800 chaînes de télévision, dont 2 480 chaînes gratuites, accessibles sans abonnement sur ses satellites (soit près de 30 % du total des chaînes diffusées à cette même date) vers une audience de plus d'un milliard de téléspectateurs, principalement en Europe, en Russie, au Moyen-Orient et en Afrique.

En France, le satellite EUTELSAT 5 WEST B lancé en octobre 2019 permet au service de sa filiale FRANSAT de distribuer les 26 chaînes de la TNT gratuite (ainsi que les 25 offres régionales de France 3 en HD, des chaînes locales et thématiques, des radios et des services de télévision connectée), sans abonnement. Il s'adresse en particulier aux foyers situés dans les zones peu ou mal desservies par les réseaux hertziens terrestres. Environ deux millions de foyers sont équipés pour la réception individuelle ou collective du bouquet FRANSAT.

FRANSAT est également le relais privilégié des chaînes locales pour une diffusion élargie à 100 % du territoire en France métropolitaine. Pour les collectivités, les réseaux câblés communaux de petite taille situés en zone blanche de la TNT et les émetteurs hertziens isolés, FRANSAT apporte avec « FRANSAT PRO » une solution de télédistribution collective de la TNT gratuite par satellite.

Le service FRANSAT est régulièrement enrichi de fonctionnalités qui améliorent l'expérience télévisuelle des téléspectateurs, parmi lesquelles : la Haute Définition, l'Ultra Haute Définition, ou le portail « FRANSAT Connect » qui permet de parcourir l'offre de programmes et de services interactifs accessibles en mode connecté.

Le bouquet FRANSAT joue un rôle précurseur en matière de diffusion en Ultra Haute Définition, avec le canal FRANSAT Ultra HD qui retransmet régulièrement de grands événements sportifs ou culturels tels que le tournoi international de Roland-Garros ou la Coupe du monde de football, en partenariat avec les principaux acteurs du secteur audiovisuel.

En Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la constellation HOTBIRD d'Eutelsat s'est imposée en quelques années comme un pôle de référence pour plus de 160 millions de foyers, en leur donnant accès à une programmation riche d'environ 1 900 chaînes diffusées dans près de 30 langues. La position orbitale 13° Est offre également la possibilité à des populations vivant souvent en dehors de leur pays d'origine de conserver un lien culturel avec celui-ci en recevant leurs chaînes nationales.

3.3.4 Engagement d'Eutelsat en faveur des programmes humanitaires

En 2022, Eutelsat a augmenté de 19 859 euros (+ 6 %) le montant de ses donations et actions de mécénat.

Information sociétale *(année civile sauf indication contraire)*	Valeur 2022	Valeur 2021	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Mécénat et dons (1)	342 634	322 775	Euros	201-2	Groupe

(1) Total des dons entre le 1er janvier et le 31 décembre (matériel + espèces).

Eutelsat est l'un des fondateurs de la Charte de connectivité de crise des Nations Unies, intégrée aux actions portées par le Programme Alimentaire Mondial. Signée fin 2015 par le GVF (Global VSAT Forum), et la GSOA (Global Satellite Operator's Association), ainsi que par plusieurs opérateurs de satellites, avec le soutien du Cluster des télécommunications d'urgence (ETC) sous l'égide du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, cette charte a pour vocation de mettre à disposition des gouvernements et des ONG, dans un délai de 24 heures, une connectivité immédiate et résiliente en cas de crise humanitaire majeure sur quatre continents. Elle définit le cadre de coordination et d'intervention entre les parties prenantes, afin d'optimiser les modalités et le temps de réponse aux besoins en télécommunications lors de situations d'urgence.

Les principaux engagements de la Charte portent sur :

- des solutions satellitaires préalablement planifiées, évolutives, pouvant être déployées dans les 24 heures suivant une catastrophe et susceptibles de s'adapter à la nature unique de chaque opération ;
- des équipements de satellite prépositionnés à Dubaï au Dépôt de réponse humanitaire de l'ONU (UNHRD) pour un déploiement dans les 24 heures vers les zones sinistrées ;
- une bande passante pré-allouée, permettant d'accorder la priorité du trafic Internet à l'aide humanitaire d'urgence.

L'ensemble de l'aide déployée dans le cadre de la Charte de connectivité de crise des Nations Unies est fourni sans contrepartie financière.

Des sessions de formation technique du personnel humanitaire, ainsi que des simulations d'intervention de crise, sont assurées ponctuellement depuis la signature de la Charte par Eutelsat et par d'autres opérateurs de satellites et intégrateurs.

La Charte de connectivité de crise est entrée dans sa phase opérationnelle au printemps 2018, par le biais de la signature d'un contrat de contribution entre le Programme Alimentaire des Nations Unies (PAM) et Eutelsat, comprenant une quarantaine d'équipements de réception au sol et de la bande passante pré-allouée sur quatre satellites de la flotte du Groupe.

Le 13 décembre 2022, Eutelsat a annoncé la signature d'un accord de mécénat pluriannuel avec l'ONG Télécoms Sans Frontières, qui fait suite à un précédent partenariat de long terme entre les deux sociétés initié en 2007. L'aide apportée par Eutelsat dans le cadre de ce partenariat permet à cette ONG internationale d'équiper en quelques heures une communauté ou une cellule de crise d'une connexion Haut Débit pour envoyer des données, des vidéos ou des communications vocales. En tant que mécène, le Groupe aide l'ONG à renforcer ses capacités pour relever les défis de communication liés à l'aide d'urgence.

En février 2022, suite au passage du cyclone Batsirai qui a touché l'île de Madagascar, Eutelsat a mis à disposition des équipements satellitaires ainsi que des ressources en orbite opérées sur son satellite EUTELSAT KONNECT afin d'accompagner le PAM dans sa coordination des secours d'urgence.

Eutelsat est également membre du Emergency Telecommunications Cluster (ETC). ETC est un réseau mondial d'organisations qui travaillent ensemble pour fournir des services de communication partagés dans les situations d'urgence humanitaire. Dans le cadre de sa participation à ce réseau, Eutelsat a fait don de deux terminaux pour la formation au scénario Gear Up en Allemagne, pour tous les membres de l'Emergency Telecommunications Cluster. Eutelsat a fourni des formations, des applications ainsi qu'une assistance téléphonique à l'ensemble des membres du réseau. En 2020, Eutelsat a également représenté l'industrie des satellites à l'Emergency Telecommunications Cluster.

3.3.5 L'impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement local

Parmi les sites du Groupe, les téléports sont ceux qui participent le plus directement et activement à l'activité économique locale, de par leur implantation dans des zones périurbaines ou rurales.

Le téléport de Paris-Rambouillet en France présente des avantages pour la collectivité locale en matière d'emploi et de développement régional. Il est ainsi le second contributeur économique au département de l'Eure-et-Loir. Le Groupe fait appel à des fournisseurs de services locaux pour une partie de l'activité et de l'entretien du téléport, dont :

- des entreprises locales pour l'entretien du terrain entourant le téléport, les menus travaux et la restauration ;
- une entreprise régionale pour l'installation d'antennes ;
- une entreprise locale à Rambouillet pour la plupart des produits techniques nécessaires au bon fonctionnement du téléport ;
- des agriculteurs locaux avec la mise à disposition des terrains entourant le téléport de Paris-Rambouillet pour l'agriculture biologique.

De même, les téléports du Groupe au Mexique ont un impact positif sur les collectivités locales en favorisant les fournisseurs locaux. Des entreprises locales sont ainsi employées pour le jardinage, la maintenance, l'entretien ou les fournitures de bureau. Également au Mexique, un soutien est apporté en faveur de la communauté locale à travers un certain nombre d'activités, notamment le reboisement et des dons à des ONG locales et à d'autres organisations. La proportion de fournisseurs locaux est estimée à 75 %.

Au téléport de Paris-Rambouillet, afin de réduire l'impact d'une augmentation du trafic dans la région en raison de ses activités, la Société gère un service de navette entre le téléport et le centre-ville de Rambouillet. Le covoiturage est également encouragé.

Dans un esprit d'ouverture et dans le but de promouvoir la connaissance du monde du satellite, le téléport de Paris-Rambouillet reçoit régulièrement des visiteurs sur le site, dont des écoles, des élus, des responsables locaux et des médias.

Au téléport de Caniçal à Madère, des présentations de l'entreprise aux écoles locales sont fréquemment organisées, et les équipes du téléport reçoivent régulièrement les visites d'étudiants en collaboration avec leurs écoles.

En juin 2021, Eutelsat a signé une charte en faveur des jeunes Isséens : l'entreprise s'engage aux côtés de la ville d'Issy-les-Moulineaux pour l'emploi des jeunes.

3.3.6 Des partenariats technologiques au service de la protection des citoyens

Eutelsat a noué des partenariats technologiques avec des acteurs du spatial et de l'Internet des Objets afin de participer au développement de solutions satellitaires innovantes, au service de la protection des citoyens et des espèces menacées. S'agissant de la protection des citoyens, le satellite EUTELSAT 9B, qui est opérationnel depuis novembre 2016, héberge EDRS-A, le premier nœud du système européen de relais de données déployé par l'Agence spatiale européenne (ESA) et Airbus Defence and Space. EDRS-A a ouvert une autoroute spatiale de l'information (Space Data Highway), en accélérant le flux d'information entre les satellites en orbite basse et leurs stations au sol. Le dispositif de circulation de données s'appuie sur un terminal de communication laser embarqué, une liaison intersatellite en bande Ka, ainsi qu'une antenne en bande Ka qui transmet les données de l'orbite géostationnaire vers les stations au sol d'EDRS. Dès lors, le temps de réaction nécessaire à la réalisation d'un large éventail d'opérations telles que les opérations de veille menées dans le contexte des catastrophes naturelles, ou les opérations d'urgence et de surveillance côtière et maritime, est sensiblement amélioré.

3.3.6.1 Eutelsat mandaté par l'EUSPA pour assurer le développement d'EGNOS GEO-4

Eutelsat a signé un accord avec l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA) pour une durée de 15 ans afin d'assurer le développement, l'intégration et l'exploitation de son service de nouvelle génération EGNOS GEO-4 sur le futur satellite EUTELSAT HOTBIRD 13G. Eutelsat exploite déjà la charge utile EGNOS GEO-3 à bord de son satellite EUTELSAT 5 WEST B depuis février 2020.

EGNOS (European Geostationary Navigation Overlay Service) est le service européen de navigation par recouvrement géostationnaire permettant d'améliorer la fiabilité des informations liées au positionnement. EGNOS est essentiel pour les systèmes de transport maritime, ferroviaire et aérien. EGNOS permet également de renforcer la géolocalisation exigée par d'autres applications au sol utilisées dans l'agriculture de précision, la géomatique et le génie civil.

La présence internationale du Groupe, tout comme la couverture exceptionnelle de la flotte de satellites qu'il exploite à travers le monde, lui permettent de s'engager en faveur d'un grand nombre d'initiatives en matière de développement et de solidarité. L'engagement sociétal du Groupe revêt différentes formes : vis-à-vis des parties prenantes extérieures à l'entreprise, il convient de citer la participation du Groupe à des programmes de recherche et de développement qui placent la technologie satellitaire au service de la protection des citoyens, le soutien apporté sur le terrain dans les situations d'urgence humanitaire, l'aide au développement numérique, la promotion des sciences et des technologies à l'école, ainsi que le soutien à l'organisation non gouvernementale EUTELSAT IGO.

3.3.6.2 Don aux sapeurs-pompiers de Paris d'un véhicule d'appui aux communications

Sous forme d'un don, Eutelsat a équipé un véhicule d'appui aux communications (VAC) des infrastructures de connectivité les plus récentes utilisant des réseaux satellitaires de nouvelle génération.

Dans les situations d'urgence, les réseaux publics et infrastructures de communication au sol sont rapidement encombrés, indisponibles et, dans certains cas, inadéquats. Pourtant, lorsqu'il s'agit de gérer des secours d'urgence, la communication entre les intervenants de première ligne peut jouer un rôle décisif. À cet égard, l'utilisation d'un VAC connecté *via* une liaison satellitaire à Haut Débit est une solution efficace, car elle permet une connectivité par satellite pour la transmission des communications radio, voix et Internet entre le terrain et les unités de commandement.

Le VAC satellitaire fonctionne indépendamment de toute infrastructure terrestre et des réseaux publics susceptibles d'être endommagés en situation de crise (encombrement, panne, indisponibilité volontaire, etc.). C'est donc la solution optimale à l'encombrement d'autres réseaux publics. La connectivité par satellite permet une connexion fiable et résiliente entre le centre de commandement, les intervenants de première ligne, la population locale et éventuellement les médias.

Équipé des technologies de pointe, le VAC utilise désormais la bande Ka sur EUTELSAT KONNECT, un puissant satellite HTS (*High Throughput Satellite*) de nouvelle génération. Le débit accru permet au VAC d'héberger des applications à très haute capacité, de prendre en charge simultanément davantage d'appels, de transferts de fichiers, de streaming et de téléconférences, et de fournir une connectivité à la bulle tactique 4G privée.

Avec l'entrée en service prochaine du satellite EUTELSAT KONNECT VHTS, les capacités de communication du VAC seront considérablement renforcées grâce au Très Haut Débit.

3.4 Information environnementale

3.4.1 Politique générale en matière environnementale

La politique environnementale du Groupe se déploie dans deux domaines :

- **Gestion du trafic spatial** : Garantir la pérennité à long terme des opérations dans l'espace en minimisant les risques de collision et assurer qu'aucun débris spatial ne soit créé dans le cours normal des opérations de la flotte d'Eutelsat.
- **Réduction de notre empreinte carbone** : Réduire l'empreinte carbone d'Eutelsat (tCO_2eq) conformément à l'Accord de Paris pour la limitation de l'augmentation globale des températures à 1,5 °C.

Engagements clés sur l'environnement

Au cours de l'exercice, Eutelsat a entrepris une analyse détaillée de sa politique environnementale afin de définir des engagements clés destinés à donner l'impulsion et la direction des activités du Groupe.

Les objectifs de réduction des émissions carbone, qui ciblent à l'horizon 2030 une réduction calculée pour garantir la conformité avec les exigences de l'Accord de Paris, devront être soumis pour approbation au SBTi au cours de l'exercice à venir.

	MISSION	ENGAGEMENTS
ENVIRONNEMENTAL – GESTION DU TRAFIC SPATIAL	EUTELSAT ŒUVRE EN FAVEUR D'UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'ESPACE	**Assurer la durabilité à long terme des opérations spatiales** en minimisant le risque de collisions et en veillant à ce qu'aucun débris spatial ne soit créé lors des opérations nominales de la flotte d'Eutelsat. 1 Les activités d'Eutelsat GEO ne génèrent aucun débris dans les régions protégées. 2 Devenir le premier opérateur de satellites à obtenir la cerfitication Safe Label de l'UE. 3 Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes et de réglementations internationales plus strictes et harmonisées pour les opérations spatiales, qui tiennent compte des objectifs de durabilité.
ENVIRONNEMENTAL – EMPREINTE CARBONE	NOUS PRÉSERVONS L'ENVIRONNEMENT SUR TERRE ET DANS L'ESPACE, NOUS PLAÇONS SA PROTECTION AU CŒUR DE NOS DÉCISIONS	**Réduire autant que possible l'empreinte carbone** d'Eutelsat (tCO_2eq), conformément à l'Accord de Paris pour la limitation de l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. Soumission des objectifs de réduction des émissions de carbone à l'initiative Science Based Targets (SBTi) d'ici 2024.

3.4.2 Gestion du trafic spatial

3.4.2.1 Politique de gestion des débris spatiaux

La flotte de satellites de télécommunications d'Eutelsat est située à 35 786 kilomètres de la Terre en orbite géostationnaire sur le plan équatorial, bien au-delà de l'atmosphère terrestre. Les satellites restent à cette distance de la Terre pendant toute leur durée de vie utile. Quand ils arrivent en fin de vie, environ 15 à 20 ans après leur entrée en service, les satellites sont déplacés dans une orbite située à 300 kilomètres au-delà de l'orbite géostationnaire en utilisant la quantité de carburant de propulsion prévue spécifiquement pour cette opération. Il s'agit de garantir que les satellites ne retomberont pas dans l'orbite géostationnaire protégée (GEO +/-200 km). Les satellites ne reviennent jamais sur Terre, et ne rentrent jamais dans l'atmosphère terrestre.

Tout au long de leur vie opérationnelle (retrait de service inclus), les satellites sont exploités en conformité avec la loi française sur les opérations spatiales (LOS) et les réglementations internationales.

Depuis le début des années 2000, le Groupe s'est saisi de la question des débris spatiaux en mettant en place une politique responsable de gestion de ces débris. Celle-ci est le fruit de l'expérience opérationnelle d'Eutelsat ainsi que des recommandations internationales en la matière.

Depuis le 8 juillet 2005, Eutelsat est un opérateur certifié en matière de contrôle des satellites et des opérations (norme ISO 9001).

En 2005, Eutelsat a également mis en place un programme baptisé « Space Debris Mitigation Plan » qui couvre les opérations de maintien à poste, les repositionnements de satellites sur l'orbite géostationnaire, les stratégies de colocalisation, les mesures en cas d'anomalies, les stratégies d'opérations en orbite inclinée et les opérations de fin de vie.

Ce programme est conforme aux lignes directrices internationales (émanant du Comité interagence de coordination des débris spatiaux sur la réduction des débris spatiaux et du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique) et européennes (Code de conduite européen pour la réduction des débris spatiaux) ainsi qu'aux critères fixés par la loi française relative aux opérations spatiales. En outre, le Space Debris Mitigation Plan d'Eutelsat fixe les exigences visant à améliorer les opérations de fin de vie et la passivation des satellites, et à minimiser les risques de collision lors des opérations. Par ailleurs, les exigences mises en place sont plus ambitieuses que ce qu'imposent les règles applicables à la Société, et le programme fait l'objet de mises à jour régulières afin d'intégrer les nouvelles normes.

Grâce aux politiques internes qu'elle applique, Eutelsat a pu, à ce jour, réorbiter et passiver 24 satellites arrivés en fin de vie, avec un taux de réussite de 96 %, ce qui est nettement supérieur au secteur. Les 24 satellites ont pu être réorbités conformément aux lignes directrices internationales et à la loi française relative aux opérations spatiales depuis son entrée en vigueur, c'est-à-dire de manière à ne pas entrer de nouveau dans la zone protégée (+/-200 km de l'orbite géostationnaire) à long terme (plus de 100 ans). Enfin, Eutelsat a repositionné 114 satellites sur l'orbite géostationnaire. Tous ont pu être effectués avec succès dans le respect des règles en matière de risques de collision et de lutte contre la production de débris. Pour réduire au maximum les risques de collision, Eutelsat fait sortir ses satellites du couloir opérationnel géostationnaire (+/-40 km de l'orbite géostationnaire) pendant la phase de repositionnement, et évalue les risques de collision grâce aux données de l'USSTRATCOM, aux éléments fournis par la base de données de la Space Data Association et par le service anticollision de l'EU SST (*Space Surveillance and Tracking*).

La politique de gestion des débris spatiaux mise en œuvre par Eutelsat depuis des années fait de la Société un opérateur mondial de satellites responsable maintenant des standards élevés et des efforts constants en faveur de la protection de l'environnement orbital terrestre et la soutenabilité des opérations spatiales.

3.4.2.2 Partenariats avec des constructeurs de satellites responsables

À ce jour, Eutelsat fait appel à deux des plus grands constructeurs de satellites au monde : Airbus Defence and Space SAS (Groupe Airbus) et Thales Alenia Space (Groupe Thales & Leonardo). Ces deux constructeurs ont chacun fait le choix de politiques visant à minimiser leur impact sur l'environnement, à promouvoir le développement durable et à respecter les réglementations internationales en matière de débris spatiaux. En tant qu'industriels établis dans l'UE, ils sont également soumis à la réglementation REACH de l'UE qui vise à encadrer la production et l'utilisation de substances chimiques.

Airbus Defence and Space intègre systématiquement la dimension environnementale à chacune des étapes de ses activités, s'efforçant de minimiser l'empreinte écologique de celles-ci et de développer des produits écologiquement performants tout au long de leur cycle de vie. En 2021, Airbus s'est vu attribuer un score de A- pour sa déclaration sur le changement climatique et l'entreprise communique sur les questions environnementales en se référant aux normes de la Global Reporting Initiative. Airbus a fixé et mis en œuvre des objectifs de réduction environnementale ambitieux pour 2030 par rapport aux données de référence de 2015 à travers son programme High5+. Il comprend des objectifs de réduction de la consommation énergétique, des émissions de CO_2, de la consommation en eau, des émissions de composés organiques volatils et de production de déchets. En 2022, Airbus s'est engagé en faveur d'une nouvelle ambition de réduire ses émissions industrielles (scopes 1 et 2) de 43 % à 63 % d'ici 2030 pour être en ligne avec l'objectif onusien de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.

Thales Alenia Space (TAS) fait partie du groupe Thales, qui a mis en place depuis 2007 une politique de protection de l'environnement visant à réduire la consommation d'énergie, les émissions de CO_2, la production de déchets et à intensifier le recyclage. TAS a reçu la certification environnementale ISO 14001 pour ses installations et ses produits, et ses principaux sites consommateurs d'énergie sont certifiés ISO 50001 pour leur gestion de l'énergie. En 2021, TAS a mis en place la production d'énergie solaire dans divers sites de production, l'éclairage LED dans les salles blanches et la modernisation des systèmes de chauffage/refroidissement des bureaux. Ses produits au sol subissent des modifications pour réduire leurs émissions de CO_2 et la Société a entamé des évaluations du cycle de vie de ses nouvelles missions spatiales. En outre, TAS participe activement à des initiatives visant à aborder le développement durable dans l'industrie spatiale.

3.4.2.3 Nos fournisseurs de services de lancement

En tant qu'opérateur de satellites, Eutelsat ne réalise pas lui-même le lancement de satellites, mais fait appel à des prestataires de services de lancement tels qu'Arianespace et SpaceX, qui a lancé le dernier engin spatial d'Eutelsat.

Arianespace veille à promouvoir une approche durable de l'espace et poursuit ses efforts pour protéger l'environnement de son site de lancement à Kourou, en Guyane française. Le système de gestion environnementale et le système de gestion de l'énergie du site de lancement sont, respectivement, certifiés ISO 14001 et ISO 50001. En 2022, lors du Forum de Paris sur la Paix, Arianespace a réaffirmé son engagement envers la charte Net Zero Space visant à réduire les débris spatiaux d'ici à 2030 et à favoriser une utilisation plus durable de l'espace au service de l'humanité. En mai 2023, Arianespace a conclu un contrat avec la start-up européenne ClearSpace pour lancer la première mission active d'élimination destinée à capturer et désorbiter un débris spatial. ArianeGroup, principal actionnaire et fournisseur d'Arianespace, est également engagé dans la lutte contre les débris spatiaux, notamment en concevant l'étage supérieur d'Ariane 6 pour permettre la désorbitation et en participant aux groupes de travail de l'ESA sur la gestion durable des activités spatiales.

SpaceX lance des satellites géostationnaires depuis la base aérienne de Cap Canaveral aux États-Unis à l'aide d'un lanceur Falcon 9. Une étude d'impact environnemental des opérations menées depuis cette installation de lancement a montré que le lancement de la fusée Falcon 9 au kérosène/oxygène liquide n'avait pas d'impact significatif sur l'environnement. Par ailleurs, l'étude d'impact environnemental réalisée par la Federal Aviation Authority américaine sur la nouvelle installation de lancement en cours de développement par SpaceX au Texas montre que les émissions de CO_2 générées par le lancement d'une fusée Falcon 9 se limiteront à 387 tonnes.

3.4.2.4 Les obligations de la loi spatiale française

La loi française relative aux opérations spatiales publiée le 4 juin 2008 au *Journal officiel* découle directement des obligations internationales de la France au titre des différents traités des Nations Unies [1]. Son entrée en vigueur le 10 décembre 2010 a conforté la démarche responsable d'Eutelsat en matière de gestion de la flotte.

La loi spatiale française souligne la nécessité d'une approche responsable de la gestion de la flotte et met en place un régime réglementaire au sein duquel Eutelsat collabore avec le ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ainsi que le CNES (Centre national d'études spatiales) dans le cadre de ses obligations de maîtrise en orbite des objets spatiaux.

Les autorisations techniques et licences délivrées par le ministre en charge de l'Espace dans le cadre de cette loi sont gérées par le CNES. Eutelsat coopère avec le CNES à chaque étape de la vie d'un satellite. Avant l'autorisation du satellite, le CNES contrôle la documentation technique lors des revues menées avec Eutelsat. Suite à l'obtention de l'autorisation, Eutelsat invite le CNES aux revues techniques afin que ce dernier constate la bonne application de la réglementation technique. Enfin, Eutelsat informe le CNES de tout événement survenu sur le satellite et de tout changement de position orbitale.

(1) *En particulier le traité de 1967 sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes.*

Dans le cadre des échanges avec le CNES en vue de l'obtention de l'autorisation, Eutelsat précise les stratégies permettant d'épuiser les ressources du satellite de manière que celles-ci ne produisent pas de débris, ou permettant de désactiver de manière permanente tous les moyens servant à produire de l'énergie à bord du satellite. Eutelsat justifie également de ressources suffisantes pour mener les opérations de réorbitation et fournit un calcul de probabilité pour mener celles-ci avec succès. Enfin, Eutelsat fournit au CNES une étude sur les dangers pour la population, l'environnement, la santé publique, en particulier les dangers liés à la génération de débris spatiaux (dans le cas d'une collision avec un autre objet spatial par exemple), ainsi qu'un plan permettant de traiter les risques de collisions accidentelles.

Les meilleures pratiques adoptées par Eutelsat et qui, dès leur mise en œuvre, ont permis à l'entreprise d'être en conformité avec les exigences de la loi spatiale française en font un opérateur responsable et impliqué dans la lutte contre les débris spatiaux.

Actuellement, la LOS et ses décrets d'applications font l'objet d'un examen destiné à améliorer encore et à compléter le cadre juridique existant en matière d'opérations spatiales. Dans cette optique, depuis le 1er janvier 2023, le ministre chargé de l'Espace recueille l'avis du ministre des Armées avant de prendre une quelconque décision relative aux demandes d'autorisation. En outre, des discussions et consultations sont engagées, qui visent une révision plus complète du cadre légal et réglementaire applicable. Cette démarche, qui associe les différents acteurs du secteur spatial (ministère de l'Espace, ministère de la Recherche, CNES, opérateurs, constructeurs, etc.), vise à mieux appréhender les enjeux liés aux opérations civiles et commerciales intéressant le Groupe, et Eutelsat S.A. participe activement à ce processus. Cette révision promet de s'attaquer à des sujets qui vont peser sur notre capacité à relever de nouveaux défis tels que les constellations, les services en orbite et les extensions de mission.

3.4.2.5 Partage de la politique et des pratiques d'Eutelsat

La prolifération des débris spatiaux est devenue une question de premier plan pour les acteurs du spatial. À cet effet, Eutelsat s'attache à poursuivre la mise en œuvre de la politique de gestion responsable de sa flotte en collaboration étroite avec les constructeurs et les lanceurs de satellites.

En 2011, Eutelsat a rejoint la Space Data Association (SDA) en tant que membre exécutif. Regroupant les opérateurs de satellites, la SDA a pour objectif de calculer les risques de rapprochements éventuels sur l'orbite géostationnaire et les orbites basses, et de partager des informations permettant de réduire les interférences RF.

Eutelsat participe par ailleurs à l'ensemble des événements et ateliers organisés en Europe sur la gestion des débris spatiaux. La Société contribue notamment à deux événements majeurs organisés par le CNES : le *Workshop on End of Life Operations* (bisannuel) et le groupe de synthèse annuel sur les débris spatiaux. Elle suit également les travaux de l'ESA et d'autres organismes internationaux compétents en la matière.

En 2013, Eutelsat a par ailleurs présenté sa politique interne et son retour d'expérience sur la loi relative aux opérations spatiales lors d'un atelier organisé par le groupe de travail « Long-term Sustainability of Outer Space Activities » dirigé par le sous-comité scientifique et technique du COPUOS. En outre, suite à la mise en œuvre de la loi française relative aux opérations spatiales, Eutelsat a fait part de son retour d'expérience lors des journées de concertation organisées par le CNES en 2013, 2017 et 2018.

Eutelsat entretient par ailleurs des relations avec un ensemble de parties prenantes sur les sujets de soutenabilité et de préservation de l'environnement spatial. En sa qualité d'opérateur de satellites expérimenté et responsable, Eutelsat se prépare notamment à rejoindre le groupe de travail sur la gestion du trafic spatial (STM) au sein de l'European Cooperation for Space Standardization (ECSS), seul forum en Europe où ces sujets sont traités de manière technique.

Lors du Forum de Paris sur la Paix, Eutelsat a été l'un des membres fondateurs de l'initiative « Net Zero Space » soutenue par plusieurs acteurs majeurs du secteur spatial. L'objectif de cette coalition internationale est de permettre de créer un environnement spatial durable en 2030, en prenant dès aujourd'hui des mesures pour contenir et réduire la création de débris en orbite. L'initiative Net Zero Space permet à Eutelsat de réaffirmer ses engagements de longue date en faveur d'un espace sûr et désencombré. Ainsi, la gestion de la flotte de satellites, la prévention de l'encombrement spatial et la réduction de l'impact environnemental tout au long du cycle de vie des satellites constituent-elles des axes forts de la politique environnementale d'Eutelsat.

Le 21 novembre 2022, Eutelsat a également ajouté sa signature à la « Déclaration pour un secteur spatial responsable », s'engageant ainsi pour la durabilité à long terme des activités spatiales et ouvrant la voie à une gestion socialement et écologiquement responsable de toutes les activités du secteur spatial, dans le but de lutter contre le changement climatique et de préserver la vie et les ressources pour les générations futures.

Plus récemment, Eutelsat est également devenu membre à part entière de la Global Satellite Operators Association (GSOA), l'association mondiale des opérateurs de satellite. Aux côtés des autres membres de l'association, Eutelsat entend jouer un rôle actif dans la définition de l'écosystème futur des télécommunications par satellite, notamment en promouvant une utilisation responsable de l'espace.

Fort de plus de 40 ans d'expérience au service des télécommunications, Eutelsat considère l'intégration des aspects environnementaux liés à l'espace comme un élément essentiel à la réussite de ses opérations et de sa stratégie sur le long terme. La protection de l'environnement et le maintien d'un espace désencombré et propre font par ailleurs partie des quatre grands principes qui sous-tendent la politique en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise.

3.4.3 Réduction de notre empreinte carbone

3.4.3.1 Empreinte carbone

Le Groupe évalue les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre sur un périmètre élargi, en conformité avec l'article 173 de la loi de transition énergétique en accord avec les règles du bilan carbone de l'ADEME.

Émission de carbone (année civile sauf indication contraire)		Valeur 2022	Valeur 2021	Unités	Réf. GRI
Périmètre 1	Consommation de gazole (bâtiments)	39	75	tCO_2eq	305-1
	Consommation de carburant (véhicules)	81	60	tCO_2eq	305-1
	Gaz à effet de serre émis par les fluides frigorigènes	287	370	tCO_2eq	305-1
Périmètre 2	Consommation d'électricité	5 813	6 128	tCO_2eq	305-2
	Consommation d'énergies renouvelables produites sur site	11	2	tCO_2eq	305-2
TOTAL PÉRIMÈTRES 1 ET 2		**6 230**	**6 634**	**TCO_2EQ**	**305-1,2**
Périmètre 3	Bâtiments (1)	920	696	tCO_2eq	305-3
	Déchets (2)	39	45	tCO_2eq	305-3
	Équipements électronique et informatique	579	1 585	tCO_2eq	305-3
	Utilisation produits FRANSAT vendus (3)	185	99	tCO_2eq	305-3
	Déplacements des employés (déplacements professionnels) (4)	745	331	tCO_2eq	305-3
	Hébergement et restauration (déplacements professionnels)	1	0	tCO_2eq	305-3
	Consommation en eau	3	2	tCO_2eq	305-3
	Forfaits de télécommunication	180		tCO_2eq	305-3
	Flotte de satellites géostationnaires d'Eutelsat (5)	81 200	85 643	tCO_2eq	305-3
	Capacité louée sur des satellites tiers (6)	11 183	11 183	tCO_2eq	305-3
TOTAL SCOPE 3		**95 033**	**99 584**	**TCO_2EQ**	**305-3**
TOTAL PÉRIMÈTRES 1, 2 ET 3		**101 263**	**106 219**	**TCO_2EQ**	**305-1,2,3**

(1) L'ensemble des bâtiments de nos sites amortis sur l'ensemble de leur durée de vie.
(2) L'ensemble des déchets que nous générons.
(3) Les produits FRANSAT sont uniquement vendus en France.
(4) L'ensemble des voyages en train et en avion effectués par les employés du Groupe.
(5) L'ensemble de notre flotte de satellites amortis sur l'ensemble de leur durée de vie.
(6) L'impact carbone des satellites que nous louons proportionnellement à la capacité louée par Eutelsat.

Les émissions globales d'Eutelsat ont été réduites de 4 956 tCO_2eq (- 4,7 %) en 2022 par rapport à 2021, et les émissions de CO_2 des scopes 1 et 2 ont diminué de 404 tCO_2eq (- 6,1 %).

Quatre facteurs principaux ont contribué à ces réductions :

- augmentation de l'électricité produite par panneaux solaires, détenus et exploités dans les téléports de l'entreprise (voir section 3.4.3.3) ;
- diminution des facteurs d'émission appliqués à l'électricité achetée en France, en Italie et à Madère. Les facteurs d'émissions retenus par Eutelsat pour le calcul de l'intensité carbone de l'électricité utilisée sont tirés des documents de référence de l'ADEME ;
- réduction du nombre d'équipements informatiques, ordinateurs personnels, écrans et serveurs sur site ;
- réduction de l'impact de la flotte de satellites géostationnaires entraînée par une politique soutenue d'extension de la durée de vie des satellites au-delà de leur durée de vie prévue à la conception (généralement 15 ans).

De plus, Eutelsat continue à participer activement aux groupes de travail du secteur afin de développer une vision plus large des impacts des activités satellitaires, et de convenir d'actions à mener pour atteindre des réductions supplémentaires de l'empreinte carbone.

Il est à noter que l'empreinte carbone pour 2021 a été corrigée pour prendre en compte les éléments suivants :

- Scope 3 Bâtiments – Empreinte carbone 2021 augmentée pour intégrer les m^2 non déclarés par erreur.
- Scope 3 Déchets – Empreinte carbone 2021 augmentée pour intégrer des déchets non déclarés par erreur.
- Scope 3 Utilisation des produits FRANSAT – Empreinte carbone 2021 diminuée pour refléter les chiffres mis à jour de consommation de cartes et d'unités en 2021.
- Scope 3 Hébergement et restauration – Empreinte carbone 2021 diminuée en raison de chiffres déclarés par erreur en Teq au lieu de KGeq.
- Scope 3 Flotte Eutelsat et tiers – Empreinte carbone 2021 augmentée pour refléter un changement d'approche dans le calcul. L'impact carbone des satellites sur leur durée de vie est désormais subdivisé en se fondant sur la durée de vie théorique du satellite et non plus sur sa durée de vie active potentielle totale.

3.4.3.2 Certification ISO 14001

Le Groupe s'efforce d'appliquer une démarche responsable en veillant à optimiser l'impact environnemental de ses opérations terrestres. Dans ce but, chacun des principaux sites d'opération a suivi un programme de travail visant à obtenir la certification ISO 14001.

Au cours de l'année civile 2022, le téléport de Turin a obtenu cette certification, et les périmètres et statuts actuels des autres programmes de certification sont exposés dans le tableau ci-dessous.

Site	Périmètre	Statut ISO 14001
Téléport de Caniçal – Madère (Site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat)	Conception, mise en œuvre, exploitation et maintenance des équipements de télécommunication et infrastructures à l'appui des services gérés par satellite.	Certifié depuis octobre 2017
Téléport de Cagliari – Italie (Site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat)	Conception, mise en œuvre, fourniture et support des services de connectivité, données et vidéo pour le compte du Groupe Eutelsat. Gestion du téléport de Cagliari (site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat).	Certifié depuis septembre 2021
Téléport de Turin – Italie (Site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat)	Conception, mise en œuvre, fourniture et support des services de connectivité, données et vidéo pour le compte du Groupe Eutelsat. Gestion du téléport de Turin (site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat).	Certifié depuis juillet 2022
Téléport de Paris-Rambouillet – France (Site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat)	▸ Approvisionnement, exploitation et maintenance des stations radioélectriques au sol pour l'opération des engins spatiaux et le contrôle et la fourniture de services commerciaux par satellite. ▸ Mise en œuvre et opération des services commerciaux par satellite. ▸ Fourniture d'assistance client pour l'utilisation de la capacité satellitaire et des services commerciaux par satellite. ▸ Gestion de l'entrepôt du Groupe.	Certification en cours
Téléport d'Iztapalapa – Mexique (Site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat)	Ingénierie et exploitation des satellites, accès aux satellites, contrôle et assistance technique à l'utilisateur.	En cours d'examen
Téléport d'Hermosillo – Mexique (Site détenu et exploité à 100 % par le Groupe Eutelsat)	Ingénierie et exploitation des satellites, accès aux satellites, contrôle et assistance technique à l'utilisateur.	En cours d'examen
Siège social de l'entreprise – Issy-les-Moulineaux – France (Site loué par le Groupe Eutelsat)	Fourniture d'espaces de travail à destination des activités centralisées d'ingénierie, d'exploitation, commerciales et des fonctions de support associées du Groupe Eutelsat.	En cours d'examen

3.4.3.3 Consommation d'électricité

Une grande partie de la consommation d'électricité du Groupe est liée aux besoins des téléports où sont conduites les opérations de refroidissement et de chauffage servant à établir la connectivité bi-directionnelle entre la Terre et la flotte de satellites. Dans les téléports, environ 60 % de la consommation électrique totale sert à alimenter les équipements électroniques, en particulier les amplificateurs de forte puissance fixés à l'antenne et utilisés pour transmettre les signaux du sol au satellite.

Les 40 % restants sont consommés pour la gestion de l'environnement technique. Pendant les mois d'été, les équipements électroniques ne doivent pas subir de variations de température, d'où la nécessité de recourir à un système de climatisation. Pendant les mois d'hiver où les conditions météorologiques peuvent être peu favorables, les antennes utilisées pour la liaison montante vers les satellites doivent être chauffées afin d'assurer leur bon fonctionnement.

La consommation électrique globale d'Eutelsat a augmenté de 940 661 kWh (+ 3,9 %) en 2022 par rapport à 2021.

	2022	2021
CONSOMMATION TOTALE D'ÉLECTRICITÉ *(KWH)*	24 970 363	24 029 702

Cette augmentation est due en grande partie à l'augmentation des volumes d'activité du téléport de Cagliari, en Italie. Des nouvelles antennes et systèmes associés ont été installés pour assurer de nouveaux services aux clients, ou pour servir de passerelle pour les nouveaux satellites de connectivité VHTS de l'entreprise.

Dans l'ensemble, le Groupe s'appuie sur deux actions clés pour réduire l'intensité carbone de sa consommation d'électricité :

- augmenter la capacité de production d'énergie verte des panneaux solaires installés dans les téléports ;
- agir pour optimiser la consommation d'électricité (par exemple, remplacer les équipements obsolètes ou inefficaces, passer à l'éclairage par LED, démanteler les équipements non utilisés, etc.).

Production d'énergie verte

La quantité d'électricité produite par les panneaux solaires détenus et exploités dans les téléports d'Eutelsat a augmenté de 203 920 kWh (+ 436 %) en 2022 par rapport à 2021.

	2022	2021
ÉLECTRICITÉ TOTALE PRODUITE PAR DES PANNEAUX SOLAIRES *(KWH)*	250 687	46 767

Cette augmentation est due à la mise en service d'une nouvelle installation de panneaux solaires au téléport de Cagliari, en Sardaigne. Des panneaux solaires supplémentaires commenceront à fournir de l'électricité en 2023 dans les deux téléports d'Eutelsat en Italie, à Cagliari et Turin, et des systèmes sont en cours d'évaluation détaillée pour les sites du Mexique.

Dans l'ensemble, la stratégie d'Eutelsat continue de donner la priorité aux installations d'énergie verte en Italie et au Mexique, pays où l'impact carbone de l'électricité achetée est le plus élevé et où les plus grands avantages en matière de réduction de carbone peuvent être obtenus.

Cependant, d'autres systèmes sont toujours en cours d'évaluation active pour les téléports du Groupe en France (Rambouillet) et sur l'île de Madère (Caniçal), où un premier petit système, en place depuis 2016, délivre environ 30 000 kWh/an.

Optimisation de la consommation d'électricité

Sur l'ensemble des sites d'Eutelsat, les efforts se poursuivent pour trouver des moyens de réduire la consommation d'électricité, souvent pour compenser les augmentations nécessaires à la conduite de nouvelles activités commerciales.

Ces efforts se concentrent généralement sur l'amélioration de la gestion de la consommation d'énergie du site, le remplacement des équipements anciens ou inefficaces, le passage à des technologies plus récentes et plus efficaces, ou la suppression d'équipements qui ne sont plus utilisés.

Un résumé de certaines des actions déjà entreprises ou en cours de mise en œuvre est présenté ci-dessous.

Au téléport de Paris-Rambouillet, en France :

- le recours intensif au dégivrage avec anticipation des conditions météorologiques et l'installation progressive d'un système d'apport d'air frais depuis l'extérieur des bâtiments (*free cooling*) ;
- un système pilote de dégivrage des antennes mesurant jusqu'à 3,8 mètres, qui permet d'éviter la consommation d'énergie (électricité ou autres) liée au chauffage des antennes en hiver, a été installé sur plus de 20 antennes ;
- migration vers les LED pour tout l'éclairage.

Au téléport de Turin, en Italie :

- mise en œuvre de nouvelles installations d'alimentation électrique ininterrompue ;
- mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie ;
- installation d'un nouveau système de climatisation reposant sur le *free cooling* de façon à réduire la consommation d'électricité ;
- mise en place de nouvelles baies de serveurs dotées d'un système de refroidissement par couloir froid afin de réduire la consommation totale d'énergie.

Au téléport de Cagliari, en Italie :

- un nouveau système de climatisation nettement moins énergivore est en cours de modification.

Au téléport de Caniçal, à Madère :

- des maintenances préventives sont effectuées sur les systèmes afin d'éviter une surconsommation d'électricité ;
- le système d'éclairage a également migré vers un système entièrement LED, moins consommateur d'énergie.

Aux téléports d'Iztapalapa et d'Hermosillo, au Mexique :

- utilisation en priorité de la lumière naturelle, ampoules basse consommation, détecteurs de mouvement pour contrôler l'éclairage dans toutes les zones communes ;
- le site s'est équipé d'un système amélioré de climatisation et a remplacé le toit vitré de son bâtiment principal par des panneaux d'isolation thermique.

Pour les bureaux situés au siège parisien d'Eutelsat :

- des « Comités verts » réunissant les fournisseurs, le bailleur des locaux et le prestataire de maintenance sont organisés afin d'identifier les mesures permettant de réduire la consommation d'électricité, comme le recours au système de GTB (gestion technique du bâtiment) ou l'installation d'ampoules basse consommation ;
- un comité « durabilité » composé d'employés a été mis en place afin d'étudier les améliorations possibles, parmi lesquelles une moindre utilisation de l'électricité.

Dans l'ensemble des instances de l'entreprise, des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs sont menées régulièrement.

3.4.3.4 Prévention et gestion des déchets

Le Groupe s'est engagé à poursuivre les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets générés dans ses bureaux. Depuis 2010 au Mexique et 2015 en région parisienne, Eutelsat poursuit un programme rigoureux de réduction des consommations de papier et de recyclage des déchets dans ses bureaux. Ce programme prévoit notamment le remplacement des imprimantes par des copieurs multifonctions avec badges, la réduction du parc de photocopieurs permettant de diminuer la consommation de papier, et l'utilisation de papier certifié FSC ou EU/Ecolabel. Les employés sont incités par des panonceaux à éviter d'imprimer des documents en dehors des cas de nécessité absolue.

Le Groupe a mis en place plusieurs mesures de gestion des déchets :

- tri des déchets : papier, carton, verre, DIB (déchets industriels banals) par le biais de bennes de collecte dédiées ;
- installation de poubelles destinées à la collecte du papier dans les bureaux et les lieux de circulation (photocopieurs) ;
- enlèvement quotidien des déchets ;
- destruction de documents confidentiels par camion broyeur ;
- recyclage du papier, des canettes, du PET (bouteilles plastiques) *via* la société Paprec/La Corbeille Bleue ;
- les DEEE (déchets électriques et électroniques) sont minimisés grâce à nos efforts pour allonger la durée de vie des équipements électroniques et, lorsque cela est possible, pour réparer ou utiliser des équipements reconditionnés ;
- les DEEE (déchets électriques et électroniques) provenant des équipements électriques ou informatiques mis au rebut sont offerts à des associations s'ils fonctionnent encore ou enlevés par des entreprises agréées.

Les filiales du Groupe basées à travers le monde ont également mis en place des procédures de réduction de leurs consommations et de tri destiné au recyclage. 100 % des DEEE ainsi que les déchets métalliques sont recyclés par des prestataires externes dans l'ensemble des sites du Groupe. La majorité des équipements informatiques obsolètes est également donnée à des prestataires externes qui se chargent de les recycler.

Concernant la gestion des matières dangereuses, des zones spécifiques de stockage sécurisé ont été installées sur le site de Rambouillet. Ces zones de stockage permettent de garantir que ces matières sont conservées séparément, dans des conteneurs où des conditions environnementales optimales peuvent être maintenues.

Avant leur enlèvement, toutes les matières dangereuses sont séparées des autres types de déchets et stockées dans des conteneurs spécifiques jusqu'à leur destruction. Des entreprises spécialisées interviennent pour procéder à l'enlèvement des déchets dangereux, dont la quantité et la méthode de destruction sont consignées à titre de preuve.

3.4.3.5 Consommation d'eau

Les sites consommant le plus d'eau sont le siège (Issy-les-Moulineaux) et les téléports. Les systèmes de climatisation dans les bureaux d'Issy-les-Moulineaux représentent la plus grande consommation d'eau, avec des niveaux élevés durant les mois d'été. Au téléport de Paris-Rambouillet, le système d'adduction d'eau a été rénové en 2018, prévoyant une alimentation séparée des réseaux d'exploitation et d'incendie. Un relevé de chaque réseau est effectué mensuellement pour un suivi rigoureux de la consommation.

Au téléport de Caniçal, à Madère, l'eau de pluie est stockée pour l'arrosage, et un capteur de pluie est utilisé pour éviter le gaspillage. La consommation d'eau est mesurée tous les mois et un rapport est réalisé sur des fuites éventuelles. Un système de détection de pluie a été installé afin de réduire au maximum l'utilisation de l'eau.

Pour Eutelsat Americas, la consommation indiquée correspond à celle des téléports d'Iztapalapa et d'Hermosillo, la consommation du siège ne faisant pas l'objet d'un suivi, les consommations sont réduites au minimum. Il n'y a pas d'arrosage des espaces verts à Iztapalapa, et le site d'Hermosillo (situé dans le désert) bénéficie de très peu d'arrosage car le gouvernement local veille à économiser l'eau au maximum. De même, l'eau des climatiseurs est utilisée pour arroser les espaces verts. Le Groupe poursuit ses efforts pour couvrir toutes les zones et utiliser le moins d'eau possible tout en préservant les plantes.

3.4.3.6 Protection de la biodiversité

Eutelsat est conscient de l'importance de la biodiversité et de son rôle central dans l'atténuation des impacts du changement climatique. En France, Eutelsat possède à proximité de Paris 96 hectares de terrain sur le site du téléport de Paris-Rambouillet. Il s'agit de la plus grande emprise foncière du Groupe Eutelsat dans le monde entier, dont environ 85 hectares sont consacrés à l'agriculture biologique.

Au terme d'un processus achevé en 2021, l'agriculteur locataire a obtenu le label Agriculture Biologique décerné par la Direction départementale des territoires (DDT) et reconnu par les autorités françaises et européennes.

Au téléport de Caniçal, sur l'île de Madère, deux mesures spécifiques ont été mises en œuvre afin de protéger la biodiversité et de minimiser les pollutions. Tout d'abord, l'accent a été mis sur la préservation d'un environnement vert et naturel dans tous les espaces extérieurs, comprenant généralement des jardins plantés de nombreux arbres et arbustes. Ensuite, les eaux usées issues du nettoyage annuel de l'antenne, nécessaire pour sa lubrification et son dessalement, sont soigneusement contenues pour éviter toute pollution des sols. Elles sont collectées par une entreprise accréditée, garantie d'une gestion sérieuse.

En 2022, Eutelsat Madère s'est vu décerner un prix pour sa performance environnementale exceptionnelle par le gouvernement régional de Madère, qui salue son engagement en faveur de la durabilité environnementale et de la promotion de pratiques de réduction des pollutions.

3.4.4 Taxinomie verte européenne

Au titre du Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne et de ses annexes, ainsi que du Règlement délégué de la Commission du 6 juillet 2021, les entreprises devant fournir une déclaration de performance extra-financière (DPEF) ont l'obligation de publier des indicateurs clés de performance tels que la part de leur chiffre d'affaires, leurs dépenses d'investissement (CAPEX) et leurs dépenses d'exploitation (OPEX) provenant de services associés à des activités économiques pouvant être considérées comme durables au sens du Règlement et, pour cette année, au titre de deux objectifs liés au changement climatique : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

L'approche de la Commission européenne est évolutive. Ce sont les secteurs d'activité responsables des plus fortes émissions de gaz à effet de serre qui ont été les premiers visés par ces textes. Ainsi, les activités du secteur des télécommunications ne sont pas incluses dans le périmètre de la taxinomie verte européenne au titre du Règlement délégué de la Commission. L'ensemble des activités d'Eutelsat n'est donc pas éligible au Règlement de la taxinomie verte européenne.

Cependant, l'analyse de l'éligibilité des différents secteurs devrait évoluer suite aux travaux de la Commission et Eutelsat surveillera attentivement les évolutions réglementaires.

3.5 Information sociale

3.5.1 Stimuler l'engagement social

Au cours de l'exercice, le Groupe s'est attaché à renforcer le processus continu d'amélioration de son engagement social, en particulier sur les questions de diversité et d'engagement de ses salariés.

▸ Engagements clés en matière sociale

MISSION

SOCIAL/ CONFORMITÉ

NOUS SOMMES ATTACHÉS AU RESPECT DE L'ENSEMBLE DE NOS COLLABORATEURS, DE NOS CLIENTS ET DE NOS PARTENAIRES. LA DIVERSITÉ ET L'INTÉGRATION FONT PARTIE INTÉGRANTE DE NOTRE DÉMARCHE QUI VISE À GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS

ENGAGEMENTS

Exploiter la mission et les activités de RSE pour attirer, engager et retenir les meilleurs talents pour Eutelsat.

1. Veiller à ce que 40 % de l'ensemble du personnel soit féminin d'ici 2027.
2. Améliorer le score de l'indice de confiance de l'enquête de satisfaction « Great Place To Work » de + 2 en 2023.
3. Dispenser une formation régulière sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre la corruption à 100 % du personnel et une formation renforcée sur la lutte contre la corruption à tous les membres du personnel identifiés comme ayant un niveau d'exposition élevé. Viser un taux de participation minimum de 90 % pour toutes les formations.

3.5.2 Emploi

3.5.2.1 Effectif

L'effectif du Groupe a légèrement diminué : 1 125 salariés au 31 décembre 2022 (contre 1 163 en 2021).

Au sein du Groupe, plus de 150 recrutements ont été réalisés. Ces recrutements permettent d'anticiper les prochains départs en retraite et d'accompagner la transformation du Groupe.

Eutelsat S.A. prépare actuellement un rapport d'audit social annuel qui rassemblera ces données clés au sein d'un document unique. Ce document vise à fournir un aperçu global des performances de l'entreprise dans ce domaine. La période de référence servant à l'établissement du bilan correspondant à l'année civile.

Les ventilations de l'effectif par genre, âge et zone géographique sont présentées dans les tableaux d'indicateurs du domaine social à la section 3.8.1.

	Unités	2022	2021
Effectif total	Personnes	1 125	1 163
Effectif hommes	Personnes	760	769
Effectif femmes	Personnes	365	394

3.5.2.2 Insertion des jeunes

Eutelsat reconnaît l'importance de l'intégration des jeunes adultes au sein de ses effectifs. En conséquence, le Groupe a continué en 2022 de recruter par le biais de son programme d'alternance et de stages. Au cours de l'année, Eutelsat a embauché plus de 20 stagiaires et recruté 31 personnes de moins de 25 ans en CDI ou en CDD. De plus, 35 étudiants en alternance ont été accueillis au sein de l'entreprise. Afin de faciliter l'apprentissage et le développement des compétences, tous les étudiants en stage ou participant à un programme d'alternance ont bénéficié d'un accompagnement attentif de la part de leurs managers, eux-mêmes formés à cette fin.

3.5.2.3 Rémunérations

La rémunération des collaborateurs est constituée du salaire fixe, d'une prime éventuelle et du LTIP (*Long-Term Incentive Plan*).

Les critères de performance servant au calcul des primes sont alignés sur la performance du Groupe ou de ses Directions, et harmonisés pour l'ensemble du Groupe et de ses filiales.

Le LTIP intègre de par sa conception même à la fois des critères financiers quantitatifs et de RSE, soulignant ainsi l'importance croissante du développement durable. Le plan est composé de trois facteurs : la notation des performances extra-financières par une agence spécialisée, la réduction de l'empreinte carbone et la représentation des femmes au sein de la direction.

Eutelsat S.A.

Dès juillet 2000, un plan d'épargne entreprise (PEE) a été mis en place au sein d'Eutelsat S.A. : il permet de redistribuer des montants significatifs en complément des rémunérations dans le cadre d'un plan d'intéressement et de la participation.

Les salariés qui le souhaitent peuvent verser jusqu'à 5 000 euros par an dans le PEE. Eutelsat abonde ces versements à hauteur de 2 170 euros au maximum.

3.5.3 Qualité de vie au travail

En tant qu'entreprise technologique de pointe opérant sur un marché mondial, Eutelsat s'attache à promouvoir une culture d'entreprise internationale qui rapproche les employés grâce à des pratiques et des valeurs partagées. L'entreprise vise à attirer et retenir les talents en leur assurant des conditions de travail favorables. La politique de gestion RH privilégie l'inclusion et la promotion des femmes au sein de l'entreprise, ainsi que la redéfinition des perceptions autour du handicap.

La diversité culturelle est prépondérante au sein du Groupe, qui recensait à la fin de 2022 47 nationalités à travers les cinq continents. Trois nationalités sont représentées au Conseil d'administration. Au 31 décembre 2022, le Groupe employait au total 49,3 % de son effectif (soit 570 salariés sur un total de 1 181) hors de France.

Afin de favoriser la cohésion des équipes et de maintenir son identité internationale, le Groupe élabore actuellement une politique qui s'articule autour des éléments suivants :

- la qualité de vie au travail et l'engagement des salariés sont évalués annuellement au moyen d'enquêtes, notamment les enquêtes Great Place to Work et Denison sur la culture d'entreprise. Des protocoles d'actions et l'organisation d'ateliers aident à identifier les axes d'amélioration ;
- des séminaires internes, webinaires et autres événements sont organisés afin d'encourager la coopération entre employés, en France comme à l'international ;
- le Groupe favorise la mobilité des employés entre ses différentes filiales, offrant ainsi l'opportunité à ses salariés de travailler dans différents sites au sein de l'entreprise.

3.5.3.1 Qualité de vie au travail et engagement des collaborateurs

Un nouveau plan d'action a été mis en œuvre au sein d'Eutelsat S.A. en 2022, qui a conduit à la signature d'un accord collectif avec les syndicats en décembre 2022 en vue de promouvoir l'égalité hommes/femmes et d'améliorer la qualité de vie au travail. Cet accord restera en vigueur tout au long des exercices 2023 et 2024. Il englobe divers aspects de la qualité de vie au travail, dont l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et le droit à la déconnexion. Ces initiatives s'inspirent de la publication en 2017 d'une charte d'usage des outils numériques. L'accord s'appuie également sur les dispositions concernant la déconnexion rappelées dans l'avenant à l'accord télétravail signé à l'été 2020.

En 2022, de nombreux *after work* ont été organisés pour l'ensemble du personnel en France. De plus, un événement spécial appelé « One Team 4 Success » a été organisé dans l'ensemble du Groupe pour fêter le lancement réussi de quatre nouveaux satellites.

Ces initiatives illustrent bien l'esprit de cohésion, de solidarité et d'entraide au sein d'une même communauté de travail, et reflètent précisément les valeurs d'Eutelsat, notamment le respect et l'esprit d'équipe.

Afin de renforcer l'accompagnement des salariés dans leur carrière, une réflexion a été engagée fin 2019 sur les modalités d'accompagnement des aidants familiaux. Ces discussions ont débuté, et l'on s'attendait à ce qu'elles portent leurs fruits en 2022. De la même manière, en Italie, des discussions ont eu lieu en 2020 et 2021 pour mettre en place un système comparable favorisant la solidarité et reflétant les valeurs du Groupe.

Dans le cadre de la lutte permanente contre les risques psychosociaux, Eutelsat S.A. a mis en place une ligne téléphonique externe appelée service Stimulus. Cette ligne permet aux salariés d'Eutelsat S.A. ayant besoin d'un soutien psychologique de discuter avec des psychologues cliniciens certifiés. Elle est également ouverte aux familles des employés, ce qui permet d'offrir un système d'assistance complet.

Les valeurs d'entreprise, catalyseur de l'engagement des collaborateurs

La Charte éthique, publiée en 2018, rappelle la mission, les valeurs clés et les engagements d'Eutelsat S.A. envers ses clients, ses partenaires et ses collaborateurs. Fin 2022, les valeurs de l'entreprise ont fait l'objet d'un processus de révision et de simplification grâce à des ateliers qui ont rassemblé plus de 100 collaborateurs. Afin d'assurer l'intégration de ces valeurs dans les actions et opérations internes, une formation en ligne dédiée a été mise en place à l'échelle du Groupe pour permettre à l'ensemble des collaborateurs, y compris ceux nouvellement embauchés, de les comprendre et de se les approprier plus aisément à travers un format convivial. De plus, une campagne de communication interne multimédia a été menée, avec des témoignages vidéo d'employés et un guide pratique, renforçant davantage les valeurs au sein de l'entreprise.

Le Groupe poursuit l'initiative ONE Talk qui a pour but de faire connaître à l'ensemble des collaborateurs la stratégie du Groupe et les actions portées par les Directions clés du Groupe. Des intervenants externes sont également conviés à certaines sessions pour apporter leur éclairage sur des thématiques stratégiques pour l'entreprise. Au cours de l'exercice, huit sessions ont été organisées, avec une moyenne de 250 employés participant à chaque événement.

Afin d'assurer une communication constante et d'encourager le dialogue avec les collaborateurs, des webinaires animés par la Directrice générale du Groupe sont organisés mensuellement.

L'engagement et la satisfaction des collaborateurs sont régulièrement évalués par les enquêtes semestrielles Great Place to Work, avec un taux de participation de 86 % enregistré lors de la dernière enquête. Après chaque enquête, un plan d'action est mis à jour au niveau du Groupe et des directions.

3.5.3.2 Identification, développement et fidélisation des talents

Depuis 2020, un nouveau processus de « Talent Review » s'étirant sur deux exercices a été mis en place pour les cadres à haut potentiel. Il s'appuie sur le SIRH du Groupe et couvre l'ensemble des pays et des équipes, et prévoit une approche « *bottom up* » qui permet des échanges par équipe/département, puis au niveau du Comité exécutif du Groupe.

Les objectifs de ce processus sont les suivants :

- identifier, développer et fidéliser un vivier de talents constitué de hauts potentiels et d'« experts clés » ;
- contribuer aux efforts en matière de planification de la succession du Groupe ;
- effectuer des analyses SWOT des organisations et élaborer des plans d'action axés sur la gestion des compétences (formation, recrutement, partenariat) et l'optimisation des organisations et des processus métier.

Fin 2022, cet exercice d'évaluation des talents a concerné les cadres dirigeants de l'entreprise, et une nouvelle évaluation, cette fois à l'échelle de l'entreprise, sera initiée à la fin de l'exercice 2023.

D'autres initiatives en faveur des salariés se sont mises en place au fil des ans, telles que le plan de fidélisation à long terme destiné à environ 30 collaborateurs du Groupe.

En outre, Eutelsat a étendu sa présence sur les réseaux sociaux afin de renforcer les liens avec ses employés et de toucher un public plus large intéressé par ses activités.

3.5.3.3 Organisation du travail

3.5.3.3.1 Innovation collaborative

Eutelsat Insider, le portail Intranet du Groupe, s'est imposé comme un outil de référence pour l'information et la coopération des employés, avec une moyenne de 320 visiteurs par jour. Point d'entrée unique, ce portail permet aux collaborateurs d'accéder à des outils métier standardisés, des informations pratiques et des documents. Cette année, l'évolution des usages numériques a conduit à faire évoluer l'ergonomie et les fonctionnalités du portail. Une plus grande place a également été allouée aux contenus éditoriaux traitant du quotidien de nos employés. Le portail Intranet a été lancé en 2019 et a fait en 2021 l'objet d'une modernisation visant à renforcer la visibilité des nouveaux locaux et à mettre en avant les nouvelles recrues, les promotions et la mobilité interne.

L'espace ONE Lab, inauguré en 2021, facilite quant à lui l'organisation de sessions de travail collaboratives et de création propres à favoriser l'innovation. C'est un espace qui permet d'échanger avec des acteurs clés de l'innovation.

3.5.3.3.2 Organisation du temps de travail

Eutelsat se conforme aux règles d'aménagement du temps de travail édictées par le Bureau international du Travail (BIT). La Direction du Groupe assure que l'ensemble de ses filiales, tant en France qu'à l'étranger, sont en conformité avec les réglementations locales en matière d'emploi, y compris celles relatives au temps de travail.

Au niveau du Groupe, 98,5 % des salariés du Groupe appliquent la durée légale de 40 heures. En France, où travaillent 51,7 % des salariés du Groupe, la Direction applique la durée légale de 35 heures de travail hebdomadaire pour les salariés non-cadres. La grande majorité des salariés ayant le statut de cadre sont au forfait jours avec une moyenne de 212 jours travaillés par année, permettant ainsi une organisation plus souple de leur temps de travail. Les salariés bénéficient de six semaines de congés payés. Les cadres disposent également de 13 jours de RTT.

Plusieurs accords d'entreprise signés avec les représentants du personnel abordent le thème du temps de travail, à l'instar des accords sur le compte épargne temps de 2018 ou de l'accord sur le télétravail, signé en 2018 et qui a fait l'objet d'un avenant en 2020.

Les filiales ont mis en œuvre une politique de congés payés conformément aux lois et règlements du travail dans les juridictions où Eutelsat opère. Certaines proposent des dispositions et avantages complémentaires concernant les congés.

Bien au-delà des seuls aspects techniques du travail à distance, le télétravail (voir section 3.5.4.2) s'inscrit dans le projet d'entreprise en faveur de la culture de performance et de responsabilisation des équipes. Il associe les collaborateurs à l'élaboration de nouvelles modalités de répartition du travail entre les bureaux et le domicile. C'est en ayant ces principes à l'esprit qu'un avenant à l'accord sur le télétravail a été signé en juillet 2020 par les partenaires sociaux en France afin de s'adapter aux enjeux actuels de l'organisation du travail. Par ailleurs, cet accord relatif au télétravail a su porter tous ses fruits, notamment en facilitant, à l'issue des divers confinements de l'année 2021 liés à la crise sanitaire, un retour sur site progressif de l'ensemble des collaborateurs.

3.5.4 Relations sociales

La Direction du Groupe cherche à poursuivre un dialogue social fructueux pour le bien-être de ses employés partout dans le monde, en veillant tout particulièrement à rester en conformité avec les pratiques locales du pays où il exerce ses activités. La Direction des Ressources Humaines du Groupe cherche à harmoniser les pratiques et dispositifs d'un pays à l'autre afin de renforcer l'esprit « One Team », une valeur fondamentale affirmée au sein du Groupe.

3.5.4.1 Organisation du dialogue social

Eutelsat accorde une place importante au dialogue social et à la qualité du climat social, comme en témoigne le dialogue permanent entre les partenaires sociaux.

Au sein de sa principale filiale Eutelsat S.A., le Groupe respecte en tout point la liberté syndicale et promeut le dialogue par le biais des négociations collectives. À la suite des ordonnances de septembre 2017, les partenaires sociaux d'Eutelsat ont opté d'un commun accord pour la prolongation des mandats existants pour une durée d'un an. Les élections professionnelles de novembre 2018 ont permis la mise en place d'un CSE. Au cours des années 2019 et 2020, l'entreprise a démontré sa capacité à développer le dialogue social avec ces nouvelles instances et à mettre en application leur nouveau rôle qui avait notamment fait l'objet d'un accord en 2018.

Eutelsat S.A. a mis en œuvre un accord sur le droit syndical régissant notamment les relations entre les partenaires sociaux. Au cours de l'année 2021, des réunions avec les délégués syndicaux avaient pour but de toiletter et moderniser cet accord. L'Intranet, où sont notamment accessibles les accords d'entreprise, est également un outil de communication sur ces sujets. Le Groupe organise par ailleurs des réunions autour de ses résultats annuels et semestriels, pour revenir sur les faits marquants de la période et présenter les résultats à l'ensemble des salariés.

Lors de l'élaboration de nouveaux projets d'organisation, les syndicats ou le Comité d'entreprise sont informés ou consultés conformément à la législation du pays dans lequel la nouvelle organisation doit être mise en place. Ces principes existent pour l'Italie, le Mexique et la France.

En complément et à titre d'exemple, au cours de l'année 2021, une plateforme « Portail RH » a été déployée pour centraliser toutes les informations utiles aux collaborateurs et dynamiser les informations (articles, fiches pratiques). Les équipes en charge du projet ont été sensibles aux commentaires des élus et ont organisé un atelier de travail en vue de travailler conjointement à l'amélioration de cet outil de communication.

Eutelsat S.A. a également été sollicité par les élus en vue de collaborer à la mise en place d'une plateforme de mise à disposition d'articles de presse et de formations diverses : « Tout Apprendre ». L'entreprise s'est inscrite dans cette démarche et a participé financièrement à sa mise en place auprès des élus.

Une dynamique de co-construction est mise en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes grâce notamment à la constitution de groupes de travail paritaires autour de plusieurs sujets clés. Ainsi, les mesures liées au retour au bureau dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ont-elles été co-construites avec la représentation du personnel, démontrant une réelle maturité des acteurs en matière de dialogue social et de santé/sécurité.

Plus qu'un support à la communication et au dialogue, le portail Intranet disponible pour l'ensemble du Groupe constitue un vecteur de changement des modes de travail dans le contexte de la digitalisation de l'entreprise. Enfin, l'accès à MyHRPlanet par l'ensemble des collaborateurs depuis déjà de nombreuses années permet au Groupe de s'appuyer sur un outil fiable et connu des collaborateurs. Il permet de rendre plus transparents la plupart des processus RH, comme la saisie des objectifs, la performance ou l'attribution des bonus. Il offre également la possibilité à chaque collaborateur d'exprimer ses besoins en termes de formation ou ses souhaits de mutation interne. Disponible depuis le portail Intranet du Groupe, il est un outil fort d'intégration et de dialogue social, tout en facilitant le suivi et la gestion de leur carrière par les collaborateurs.

3.5.4.2 Bilan des accords collectifs

Cette section concerne principalement Eutelsat S.A., dont les accords collectifs sont accessibles à la consultation sur l'Intranet de la Société. Eutelsat S.A. représente 50 % de l'effectif total du Groupe, et les accords conclus au sein de cette société s'appliquent à tous les salariés.

Les partenaires sociaux d'Eutelsat S.A. mettent en avant la responsabilité d'entreprise :

- Des entretiens de seconde partie de carrière sont menés chaque année avec les salariés qui le souhaitent afin de dresser un bilan des expériences et des compétences et d'accompagner le salarié dans ses souhaits de mobilité.
- En 2018, deux accords sur le compte épargne temps, d'une part, et sur le télétravail, d'autre part, ont été signés, ces deux dispositifs étant déployés au sein d'Eutelsat S.A. depuis 2019 ; des dispositifs similaires en matière de télétravail ont également vu le jour dans plusieurs filiales, comme en Italie.
- En 2019, les partenaires sociaux ont mis en place un accord régissant le don de jours de repos entre collaborateurs, définissant des modalités et des règles d'application tant pour la société Eutelsat que pour les salariés donateurs et bénéficiaires du don. Cet accord traduit l'esprit de cohésion et de solidarité qui s'exprime en soutien à tout collaborateur confronté à une situation familiale grave.
- En 2020, une nouvelle convention collective, qui intègre une réflexion et des adaptations liées au télétravail, a été conclue avec les syndicats.

En ce qui concerne le dispositif relatif à l'égalité professionnelle, un bilan des mesures préconisées est dressé chaque année. Ce bilan est présenté aux représentants du personnel.

3.5.5 Santé, sécurité, bien-être au travail

À l'exception des téléports, l'activité du Groupe s'effectue dans des immeubles de bureaux. En conséquence, la grande majorité des salariés n'est exposée à aucun risque particulier de sécurité ou de santé.

3.5.5.1 Conditions d'hygiène et de sécurité

En France, le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est un recensement annuel des risques qui est établi par les services de sécurité des sites d'Issy-les-Moulineaux et du téléport de Paris-Rambouillet. Ce document comporte une procédure spécifique pour répondre aux risques psychosociaux et est mis en ligne sur l'Intranet de la Société. Il a fait l'objet en 2022 d'une révision majeure, et toutes les mesures nécessaires ont été prises pour atténuer les risques identifiés.

Le DUERP prend toute sa place dans la politique de prévention des risques d'Eutelsat. Eutelsat identifie et tient un registre des risques. Le Groupe collabore étroitement avec les représentants du personnel pour atténuer la criticité des risques de priorité 1, 2 et 3.

Lors des changements organisationnels, une attention particulière est accordée à la santé et à la sécurité, et l'accent est mis sur l'engagement des syndicats ou du Comité d'entreprise. Lorsque cela est nécessaire, le Document d'évaluation des risques est mis à jour pour refléter tout changement.

Les mesures prises dans divers domaines liés à la santé et à la sécurité des salariés sont détaillées ci-dessous.

Santé

Eutelsat S.A. (France) garantit un système de santé et de retraite à tous ses salariés, notamment au travers de la mutuelle et de la prévoyance ainsi qu'une retraite complémentaire. Les salariés de plus de 50 ans se voient proposer un bilan de santé complet pris en charge par Eutelsat S.A. et renouvelable tous les trois ans. Spécialisé dans le domaine de la prévention, le centre médical réalise des bilans de santé dont le but est d'éviter des dysfonctionnements majeurs liés à la maladie en proposant une prestation médicale de très haute qualité. Comme le rappelle le centre, ce bilan permet également d'améliorer l'hygiène de vie en réduisant les impacts néfastes liés aux différents troubles de l'alimentation, du sommeil ou du stress. Un suivi particulier est effectué pour les contrôleurs.

Tout le mobilier de bureau est ergonomique. En France, la médecine du travail peut suggérer des ajustements nécessaires aux postes de travail. Les demandes d'ajustement peuvent être faites directement par les employés, par leurs managers, ou par la Direction des Ressources Humaines.

Deux audits ont été menés en 2022 au siège d'Eutelsat afin d'évaluer le niveau sonore dans les *open space*. Les résultats étaient favorables, bien en deçà de la limite. Des tests de qualité de l'air ont également été effectués. Les conclusions positives de ces deux audits ont été présentés aux instances représentatives du personnel.

Déplacements

Concernant les collaborateurs en déplacement à l'étranger, une procédure est en place, avec des niveaux d'approbation qui varient selon l'évaluation du risque pays, et l'adhésion à un service de soutien à l'étranger. Des formations globales sur les risques relatifs aux voyages sont dispensées, ainsi que des formations spécifiques aux risques liés à certains pays.

3.5.5.2 Ondes électromagnétiques

Le sujet de l'exposition aux ondes électromagnétiques fait partie également des risques liés à l'environnement. Voici le commentaire émis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur ce point :

« Par le biais de son projet EMF, l'OMS a mis sur pied un programme pour contrôler la littérature scientifique publiée sur les fréquences électromagnétiques, afin d'évaluer les effets sur la santé de l'exposition à des fréquences allant de 0 à 300 GHz, afin de donner des avis sur les dangers éventuels et de trouver les mesures adéquates pour les atténuer. Après des analyses internationales approfondies, le Projet international EMF a fait la promotion de la recherche pour combler les lacunes dans les connaissances, à la suite de quoi les gouvernements nationaux et des instituts de recherche ont financé des travaux de recherche sur les fréquences électromagnétiques à hauteur de 250 millions de dollars U.S. au cours des dix dernières années.

Si l'on peut s'attendre à ce que l'exposition aux champs RF des stations de base et des réseaux sans fil n'ait aucun effet sur la santé, l'OMS préconise néanmoins des recherches pour déterminer si l'exposition plus intense aux radiofréquences des téléphones mobiles pourrait avoir des effets sur la santé [1]. »

(1) *https://www.who.int/topics/electromagnetic_fields/fr/– https://www.who.int/health-topics/electromagnetic-fields#tab=tab_1*

Afin de protéger les salariés des téléports d'Eutelsat contre l'exposition aux ondes électromagnétiques, la Société prend certaines précautions, détaillées ci-dessous pour la France :

Tests et accès aux installations

- Des tests périodiques mesurant les rayonnements et leur impact sont menés au téléport de Paris-Rambouillet, les derniers datant de 2019.
- Toutes les antennes du téléport de Paris-Rambouillet sont testées conformément au test ESVA (*Earth Station Verification and Assistance*) afin d'assurer la qualité des installations et de détecter les radiations éventuelles situées au-delà des normes acceptables. Partie intégrante de toutes les activités ESVA, le diagramme de rayonnement de l'antenne est mesuré. Cela permet de prendre des mesures correctives en cas de lacunes survenues pendant le processus d'installation (comme l'excès de tolérance mécanique de surface, etc.). Un diagramme de rayonnement sert de base à la détermination de la densité de spectre maximale EIRP (*Equivalent Isotropically Radiated Power*) admissible qui ne doit pas être dépassée par une transmission provenant de la station testée. Les normes sont établies par Eutelsat afin d'être conformes aux réglementations nationales et internationales (UIT) concernant les fréquences radio.
- L'accès aux installations présentant un potentiel d'exposition à haut risque, comme par exemple certaines antennes au sol, est strictement contrôlé au moyen de clôtures ou de signalisation au sol. Les employés devant travailler à l'intérieur du périmètre doivent être munis d'un dosimètre.
- En France, un DUERP (Document d'évaluation des risques) est établi annuellement. Il identifie les risques auxquels l'entreprise doit fait face et propose des actions susceptibles de les réduire, ou de les éliminer. Lorsque des employés travaillent à proximité des antennes, ils sont tenus de porter un détecteur d'ondes électromagnétiques. L'accès aux champs d'antennes est interdit sans ce détecteur qui mesure le niveau des ondes électromagnétiques et fournit des indications sur le pourcentage. De plus, un bureau d'inspection est chargé d'évaluer au moins une fois tous les cinq ans la densité de rayonnement dans les zones de passage. Il édite un rapport qui est transmis à l'entreprise.
- Le droit italien de la santé et sécurité au travail repose sur la loi 81/2008 et ses mises à jour successives.

  L'analyse des risques est effectuée pour les besoins du DVR (*Documento di Valutazione del Rischio*), soit le document d'évaluation des risques.

  Parmi les évaluations des différents risques, des mesures instrumentales sont prises afin d'évaluer l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques et de garantir la conformité avec les exigences de la loi 81/2008, mais aussi la protection du public au sens large, y compris des utilisateurs de dispositifs médicaux. Ces évaluations sont renouvelées de manière périodique, mais aussi en cas de modification des sources.

  Les résultats de l'évaluation des risques sont communiqués au médecin du travail, qui détermine l'éligibilité sanitaire en fonction de l'exposition aux risques.

  Plusieurs mesures de sauvegarde ont été mises en œuvre suite aux résultats d'une évaluation des risques, notamment la mise en place de barrières physiques (clôtures/démarcations) pour restreindre l'accès aux abords de l'antenne, l'identification du personnel autorisé à y accéder, les procédures d'accès et de maintenance à proximité de l'antenne, la désactivation des équipements lors de dysfonctionnements ou d'interventions de maintenance, ainsi que les formations et informations des salariés sur les procédures existantes.

  Une procédure d'appel d'offres est mise en place afin que les sous-traitants échangent des informations sur les risques évalués par les deux parties. Un document spécifique, le DUVRI (*Documento Unico di Valutazione dei Rischi da Interferenza*), définit les risques pouvant survenir lors des activités menées dans les locaux de l'entreprise.

  Le téléport de Turin, en raison de sa proximité avec des habitations civiles, est surveillé en permanence par l'autorité publique locale Arpa Piemonte (agence régionale de protection de l'environnement) pour s'assurer que les émissions des antennes respectent les limites autorisées. Les antennes inactives sont identifiées visuellement. En outre, les filiales de Turin et de Cagliari sont tenues d'informer l'autorité publique locale de toute modification ou nouvelle installation.

  Les DVR de toutes les entités italiennes sont régulièrement mis à jour. La version la plus récente de Skylogic a été mise à jour le 11 janvier 2023, et pour Skylogic Mediterraneo elle a été mise à jour le 2 février 2023.

Sensibilisation et formation

- Tous les salariés travaillant près des antennes sont sensibilisés aux risques éventuels dus à l'exposition.
- Formation des nouveaux salariés sur plusieurs sites.
- Formation des équipes locales de sécurité sur plusieurs sites.
- Exercice d'évacuation sur plusieurs sites.

Les autres téléports en Italie, au Mexique et à Madère (Portugal) ont mis en œuvre des procédures similaires.

3.5.5.3 Représentation du personnel pour les questions de santé/sécurité

En France, l'instance représentative du personnel en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail est la commission SSCT, partie intégrante du CSE. Elle est l'interlocutrice privilégiée de l'entreprise pour ces sujets. Elle se réunit plusieurs fois dans l'année, et au moins une fois par trimestre. Ses attributions et son rôle sont définis dans l'accord de transformation du dialogue social – accord relatif au fonctionnement du Comité social et économique, signé en 2018.

En Italie, des représentants internes des organisations syndicales, dénommés RLS (« *rappresentante dei lavoratori per la sicurezza* »), sont en charge des aspects relevant de la sécurité des salariés. Un salarié est également en charge de la sécurité des installations ainsi que de la formation obligatoire en matière de santé et de sécurité pour tous les salariés ; ce salarié est appelé « *Preposto alla sicurezza* ». Enfin, le service RH organise les visites médicales périodiques pour les salariés.

Au sein du Groupe, 83,77 % des effectifs sont salariés d'entités bénéficiant d'une instance de représentation du personnel. C'est le cas en France, en Italie, au Mexique, en Russie ainsi qu'en Jordanie.

3.5.5.4 Accidents du travail et maladies professionnelles

En 2022, six accidents du travail ont été constatés à l'échelle du Groupe, tous en France, pour un total de 98 jours d'absence suite à trois de ces accidents.

	Unités	2022	2021
Taux de fréquence (Groupe)	Nombre	1,01	1,44
Taux de gravité (Groupe)	Nombre	0,05	0,06
Taux d'absentéisme [1]	%	3,52	2,9

(1) 98,3 % du périmètre consolidé Groupe.

3.5.6 Formation et gestion de carrière

3.5.6.1 Développement des compétences

Pour rester compétitif, le Groupe offre à ses salariés des programmes de formation qui optimisent leur efficacité dans les tâches quotidiennes ou leur apportent de nouvelles compétences pour qu'ils restent en phase avec les évolutions des activités du Groupe. Eutelsat S.A. a réalisé des investissements considérables dans la formation des salariés en 2022, couvrant un vaste éventail de disciplines et de thèmes qui reflètent les défis que rencontre le Groupe.

Les formations ont porté sur les domaines suivants :

- Développement des compétences de coaching managérial visant à favoriser le changement (plus de 100 responsables formés en France et en Europe) ;
- Gestion de projet (ITIL) et connaissances techniques ;
- Diversité et inclusion ;
- Maîtrise des langues, en particulier l'anglais et le français en tant que langue étrangère ;
- Fonctions support : ressources humaines, finance, droit ;
- Outils informatiques.

Ces formations visaient à renforcer les capacités des salariés et à aborder divers aspects du développement professionnel au sein de l'entreprise.

Des formations portant sur la lutte contre la corruption et sur la conformité, mais aussi sur la diversité et l'inclusion, ont également été proposées à l'ensemble des nouveaux arrivants. En outre, des formations spécifiques portant sur le RGPD ainsi que sur la cybersécurité ont été dispensées (voir section 3.2).

Le Groupe renforce les initiatives digitales avec le lancement de la plateforme d'*e-learning* Docebo à destination des équipes en charge de l'exploitation des services. Cette plateforme est désormais accessible à l'ensemble des collaborateurs, avec notamment la mise à disposition de formations sélectionnées pour leur pertinence, incluant des cours en ligne, MOOC, *e-learning*, « *blended learning* », et plus encore. Elle offre des opportunités de formation à l'ensemble des employés et permet un suivi plus efficace des plans de formation de chacun. Par exemple, divers programmes de formation aux compétences informatiques, à la communication, à la gestion du temps et à la santé et au bien-être ont été mis à disposition.

Ainsi, en 2022, plus de 39 % [1] des salariés du Groupe ont reçu une formation.

Nombre d'heures de formation	Unités	2022	2021
Total Groupe	Heures	7 519	6 716
Eutelsat S.A. [1]	Heures	4 451	4 776,5

(1) Le total d'heures de formation ne comprend pas les heures de formation sur la cybersécurité et l'anticorruption pour Eutelsat S.A. Celles-ci sont comptabilisées séparément. Plus de 900 heures de formation en cybersécurité ont été assurées.

Nombre d'heures moyen de formation par employé formé	Unités	2022	2021
Total Groupe	Heures	8,96	14,76
Eutelsat S.A. [1]	Heures	8,46	17,82

(1) Le nombre d'heures de formation par salarié ne comprend pas les heures de formation sur la cybersécurité et l'anticorruption pour Eutelsat S.A. Celles-ci sont comptabilisées séparément. 369 salariés ont été formés à la cybersécurité.

3.5.6.2 Carrières et mobilité

En France et dans chaque pays où Eutelsat est implanté, des entretiens annuels de la performance sont menés par les managers avec le soutien du SIRH de l'entreprise. Un entretien professionnel a également été mis en place : il peut être mené en parallèle des entretiens annuels de performance, et doit être conduit chaque année. Ces entretiens permettent d'accompagner les salariés dans leur souhait de mobilité et de développement des compétences.

En France, Eutelsat S.A. a mis en place un entretien intitulé « bilan professionnel » après six années d'ancienneté dans l'entreprise. Une bourse d'emploi a été créée avec l'appui du SIRH permettant de diffuser toute vacance de poste en amont sur l'Intranet. Tout candidat interne qui y postule se voit proposer un entretien. Les postes ouverts à l'interne ont également donné lieu à une mise en lumière spécifique sur le site Intranet modernisé en vue de renforcer leur visibilité dans l'ensemble du Groupe.

(1) Le pourcentage ne comprend pas les formations cybersécurité ainsi que les formations anticorruption et conformité au niveau d'Eutelsat S.A.

3.5.7 Diversité et égalité des chances

3.5.7.1 Égalité entre les femmes et les hommes

La représentation des femmes dans l'entreprise et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont une priorité pour l'entreprise. Le Comité exécutif s'est saisi de ces questions pour faire progresser l'entreprise dans ce domaine. Le taux de féminisation dans le Groupe est de 33,1 %. Le plan s'accompagne de mesures concernant le dispositif des congés paternité, lequel a été étendu à plusieurs pays (Italie, Singapour, Dubaï, Mexique), et d'actions de sensibilisation et de lutte contre les biais cognitifs auprès des collaborateurs et des managers.

Eutelsat S.A. a reçu la note de 88/100 à l'index d'égalité professionnelle [(1)]. Ce score récompense la politique d'égalité entre les femmes et les hommes mise en place ces dernières années.

En France, comme chaque année, le protocole d'actions pour l'égalité hommes/femmes et la qualité de vie au travail a été déployé en 2022. Il portait sur l'accès à l'emploi, la promotion, la rémunération effective et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Des objectifs et des indicateurs ont été scrutés pour chacun de ces indicateurs. La commission sur l'égalité professionnelle se réunit au minimum une fois par an pour assurer le suivi de ce plan d'action.

Un budget spécifique est alloué aux dispositifs d'ajustement des salaires. La prise des congés paternité est également encouragée. Depuis 2009, Eutelsat S.A. complète à cet effet les indemnités journalières de sécurité sociale versées aux pères dans le cadre d'un maintien des rémunérations. Depuis juillet 2021, Eutelsat a mis en œuvre les nouvelles modalités du congé paternité prévues par le gouvernement français, en gardant à l'esprit ses actions menées à l'étranger.

Les données sur l'emploi, la formation et les rémunérations par sexe sont présentées dans le tableau des indicateurs sociaux à la fin du document.

Eutelsat est membre de l'association Women in Aerospace (WIA) depuis 2022. WIA se consacre à améliorer les opportunités de leadership pour les femmes et à promouvoir leur visibilité au sein de la communauté aérospatiale. Grâce à cette adhésion, 25 employées d'Eutelsat à travers le monde ont pu bénéficier de divers avantages, notamment des invitations à des événements ou à des webinaires, et l'accès à des informations spécifiques sur notre écosystème. Cette collaboration permet aux employées d'Eutelsat d'échanger avec un réseau de soutien et de rester informées des développements en cours dans le secteur.

En Italie, Eutelsat est membre de l'association Valore D depuis 2019. Cette association de 200 entreprises fait la promotion de la mixité et de la culture inclusive dans les entreprises et organisations. Faire partie du réseau Valore D permet aux entreprises de se positionner comme une voix puissante et influente sur la diversité et l'inclusion, et donne accès à un réseau composé d'entreprises internationales qui sont déjà engagées dans la diversité et l'inclusion, favorisant ainsi une collaboration fructueuse. Cela s'est notamment illustré à travers les différents projets de tutorats inter-entreprises proposés depuis 2019 et auxquels Eutelsat a participé. Afin de saluer les très bons résultats obtenus par la Société, Eutelsat a été invité à participer à un programme spécial de tutorat en partenariat avec Sanofi.

En France, Eutelsat, signataire en 2021 de l'initiative #StOpE visant à lutter contre le sexisme ordinaire, a renouvelé pour l'année 2022 son engagement en faveur de cette initiative. Plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place pour aborder ce sujet important pour la vie de l'entreprise. Ces initiatives visent à créer un environnement de travail plus inclusif et respectueux de tous les employés.

Au sein du Groupe, un dispositif de congé paternité est également instauré, visant à permettre aux jeunes pères de participer à la gestion des tâches du foyer. Dans plusieurs pays, le Groupe a souhaité faire bénéficier les jeunes pères d'un nombre de jours de congé paternité supérieur au congé légal. À titre d'exemple, en Italie, cinq jours supplémentaires sont accordés par l'entreprise, pour atteindre au total un congé paternité de 12 jours. Au Mexique, la durée du congé paternité a doublé pour atteindre désormais 10 jours.

3.5.7.2 Emploi et insertion des personnes handicapées

Le Groupe emploie 15 personnes en situation de handicap (contre 17 en 2021), dont quatre pour Eutelsat S.A.

Eutelsat s'efforce également de reclasser dans l'entreprise les salariés qui seraient déclarés inaptes à leur poste de travail. La Société travaille aussi avec des agences de recrutement sensibilisées à l'insertion des personnes en situation de handicap.

Eutelsat S.A. reverse une partie de la taxe d'apprentissage collectée à des établissements œuvrant pour favoriser l'enseignement aux personnes nécessitant une deuxième chance ou l'insertion des personnes en situation de handicap.

Concernant le handicap, les initiatives se sont majoritairement concentrées sur l'étude des actions à mener, notamment, pour sensibiliser les salariés aux différentes formes de handicap. C'est dans cette optique qu'un référent handicap a été nommé fin 2021, en concertation avec l'instance représentative du personnel en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (la commission SSCT). Au cours de l'année 2022, le référent handicap a bénéficié d'une formation ciblée afin de lui permettre d'appréhender l'intégralité de son rôle. Cette formation a notamment pour objectif d'identifier clairement les différents enjeux et acteurs essentiels afin d'accompagner au mieux les collaborateurs en situation de handicap et de sensibiliser davantage l'ensemble des collaborateurs. La communication, la sensibilisation ainsi que l'implication de toutes les parties prenantes feront donc l'objet d'un développement central lors de cette formation.

Grâce aux efforts et à la coopération des employés et du référent handicap, des avancées significatives ont été réalisées en 2022 à l'occasion d'une série de rencontres et d'échanges. En conséquence, les actions initialement évoquées en 2021 ont commencé à produire des résultats positifs. Conformément à ses engagements, Eutelsat S.A. a adopté une posture volontariste en allouant une partie des fonds collectés au titre de la taxe d'apprentissage à des organismes qui s'attachent à favoriser l'accès à la formation des personnes en recherche de seconde chance et à faciliter l'accès professionnel des personnes en situation de handicap.

(1) Résultats de l'index égalité professionnelle publiés le 1er mars 2022 relatif à l'année 2021.

3.5.7.3 Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité

Le contexte international et multiculturel ainsi que la conformité aux réglementations locales ont conduit Eutelsat à mettre l'accent sur les compétences et la diversité, excluant toute forme de discrimination dans les processus de gestion des ressources humaines. Une attention particulière sur ces points est portée lors du processus de recrutement.

La diversité et en particulier le multiculturalisme sont des facteurs clés de la réussite d'Eutelsat.

3.5.7.4 Soutien à l'éducation des jeunes talents de l'industrie spatiale

En 2022, Eutelsat s'est de nouveau allié à la fondation Ailes de France, créée sous l'égide de la Fondation de France. L'objectif des bourses proposées est d'offrir à des jeunes de moins de 25 ans qui suivent diverses études scientifiques et non scientifiques l'opportunité de réaliser leurs projets éducatifs dans l'industrie spatiale.

En association avec le CNES (Centre national d'études spatiales), Eutelsat s'implique activement dans le projet en finançant quatre fonds de bourses, dites bourses ESPACE, d'une valeur de 5 000 euros chacune. Ces bourses permettent à des jeunes talents de poursuivre leurs études dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.

L'engagement renouvelé d'Eutelsat au profit de la Fondation s'inscrit dans la longue histoire du Groupe en matière de soutien à l'éducation et à l'insertion professionnelle des jeunes, ainsi qu'à la formation de futurs talents du secteur spatial.

Chaque année, un jury composé d'éminents experts du CNES, d'Eutelsat, de l'Armée de l'Air et d'entreprises de l'industrie spatiale se réunit pour sélectionner les projets.

3.5.8 Respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Toutes les filiales d'Eutelsat sont en conformité avec les principes et conventions de l'OIT dans les pays où ces conventions fondamentales sont applicables.

3.5.8.1 Respect de la liberté d'association et de négociation collective

Toutes les filiales d'Eutelsat ont démontré qu'elles se conformaient à la réglementation relative au droit de négociation collective dans les pays où elles opèrent. L'entreprise respecte et défend les droits garantis par les conventions collectives et ne permet aucune dérogation risquant de porter atteinte à ces droits. En cas de non-conformité, l'entreprise serait soumise au contrôle des autorités du travail, qui peuvent ordonner le cas échéant toute mesure nécessaire pour garantir le respect de la législation.

Le Groupe applique une stricte neutralité politique, religieuse et philosophique. Le Groupe n'accorde aucun don aux candidats politiques, aux élus ou aux partis politiques. Les salariés sont autorisés à prendre part aux activités politiques à titre personnel, à l'extérieur des locaux de l'entreprise, sans toutefois utiliser l'image du Groupe pour appuyer leurs convictions personnelles. Ces principes s'appliquent dans le respect de la liberté d'expression des salariés et de leurs représentants.

En France, les salariés participent activement aux élections des représentants du personnel. La dernière élection en date au sein d'Eutelsat S.A. a eu lieu au mois de novembre 2022. D'importants efforts de communication ont été déployés pour insister sur l'importance de cette élection. Le taux de participation global, votes directs et par procuration compris, a atteint 74,59 %. Ceci démontre l'engagement des salariés au regard de ces élections ainsi que leur détermination à influer sur la représentation de leurs intérêts au sein de l'entreprise.

3.5.8.2 Lutte contre la discrimination en matière d'emploi

Le Groupe respecte les principes édictés par les conventions de l'Organisation internationale du travail.

3.5.8.3 Interdiction du travail forcé

Toutes les filiales du Groupe respectent les principes de l'Organisation internationale du travail.

3.5.8.4 Interdiction du travail des enfants

Toutes les filiales du Groupe respectent les principes de l'Organisation internationale du travail.

3.6 Sous-traitance et fournisseurs

Compte tenu de la nature très technique des activités d'Eutelsat, le Groupe fait appel à un nombre limité de fournisseurs ou de sous-traitants qui construisent les satellites du Groupe et en assurent le lancement. Outre l'approvisionnement de satellites conformément au droit français de l'espace, ces principaux fournisseurs essentiellement situés en Europe et aux États-Unis sont tenus au respect de normes élevées en matière de responsabilité sociale.

En ce qui concerne la politique d'achat de produits et de services, la Direction des Achats d'Eutelsat s'assure que les principaux fournisseurs ont mis en place une politique prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux. À cet égard, une charte relative aux fournisseurs est en vigueur pour répondre à cette ambition. L'ensemble des fournisseurs doit adhérer à cette charte afin d'être référencé chez Eutelsat.

Les principes et procédures de contrôle des fournisseurs sont applicables à l'ensemble du Groupe Eutelsat, ainsi que les clauses environnementales et sociales, lesquelles sont toutefois adaptées aux réglementations locales.

Tous les collaborateurs amenés à échanger avec nos fournisseurs sont spécifiquement sensibilisés et formés à la problématique des risques.

Tous les acheteurs sous contrat CDI ont suivi une session de sensibilisation aux achats responsables et doivent répondre de leur démarche d'achat dans leurs objectifs annuels sur la base de critères RSE.

Les appels d'offres prévoient une obligation de respect de la charte éthique. Les contrats d'achats contiennent toujours des clauses stipulant, entre autres, le respect des réglementations, l'interdiction de l'emploi de personnels non déclarés et la lutte contre la corruption. Pour les fournisseurs de produits, la fiche descriptive des produits est en principe jointe ou fournie à la demande.

Par ailleurs, dans le cadre du respect de la loi Sapin II, des contrôles renforcés ont été mis en place.

Ainsi, tous les fournisseurs font l'objet de contrôle avant leur intégration dans les bases de données :

- Création des fournisseurs centralisée auprès de la Direction des Achats du Groupe.
- Vérification des fournisseurs avant leur création sur la base d'un questionnaire spécifique et du processus « World-Check ».
- Évaluation et classification du risque fournisseurs sur la base de critères (activité du fournisseur, pays d'immatriculation de la société, etc.) définis conjointement avec la Direction juridique sur la base des recommandations de l'AFA.
- Les fournisseurs présentant un risque élevé sont passés en revue et validés par le Comité de la conformité, voire le Comité exécutif en cas de risque particulièrement élevé.
- Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi renforcé.

Pour les fournisseurs existants :

- Tous les fournisseurs avec lesquels Eutelsat est déjà en relation font l'objet d'une évaluation complète lorsque Eutelsat envisage de conclure un nouveau contrat ou de renouveler un contrat en cours avec eux, ou lorsqu'un changement significatif concernant le fournisseur est identifié.
- En cas de risque élevé ou particulièrement élevé, les fournisseurs existants doivent se soumettre à un audit bisannuel. Pour les risques faibles à modérés, ces contrôles ont lieu tous les trois ans.

Par ailleurs, concernant les apporteurs d'affaires/agents, un processus de validation est en place, débutant par l'expression d'un besoin validé par le Directeur commercial puis par la réponse à un questionnaire interne et externe à l'intention de l'agent, avant la procédure de due diligence confiée à un prestataire spécialisé.

À la réception de l'avis du prestataire, le Comité de la conformité d'Eutelsat décide d'autoriser ou de refuser la contractualisation avec l'apporteur d'affaires.

Pour les apporteurs d'affaires qui sont renouvelés, une diligence allégée est demandée tous les deux ans.

À l'image des apporteurs d'affaires, les lobbyistes font eux aussi l'objet d'une procédure de due diligence distincte avec le recours d'un prestataire spécialisé et sur la base d'une décision du Comité de la conformité d'Eutelsat.

3.7 Actions engagées en faveur des droits de l'homme

3.7.1 Droits humains

Eutelsat s'engage à respecter les droits humains partout où le Groupe exerce ses activités, en particulier la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies (dans la catégorie de reporting avancé du Pacte), le Groupe soutient les 10 principes du Pacte mondial relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Eutelsat a intégré dans ses conditions générales de vente une disposition par laquelle chaque partie au contrat garantit qu'elle est en conformité avec les lois et règlements applicables en matière de travail des enfants et de droits humains fondamentaux.

3.7.2 Liberté des médias

Du fait de sa position stratégique sur le marché de la radio et de la télédiffusion, et bien que simple intermédiaire technique (Eutelsat fournit en effet de la capacité satellitaire à ses clients), la Société est régulièrement confrontée à des situations complexes où les principes fondamentaux de liberté d'information, d'indépendance et de pluralisme des médias s'opposent aux tentatives, souvent de la part d'États étrangers, visant à faire prévaloir une certaine conception de la régulation de l'information reposant sur d'autres principes que ceux en vigueur en Europe.

Même au sein de l'Union européenne, les règles s'appliquant aux médias sont aujourd'hui très différentes d'un État membre à l'autre. Or, dans le cas spécifique des diffuseurs satellitaires comme Eutelsat, si deux pays de l'UE sont en désaccord sur la diffusion d'une chaîne de télévision, il n'est techniquement pas possible pour l'opérateur de ne couvrir qu'un pays sur les deux. Les faisceaux satellitaires n'épousent pas les frontières nationales et diffusent généralement sur de très larges territoires. S'agissant des satellites dédiés à la diffusion de chaînes de télévision comme les satellites HOTBIRD d'Eutelsat, la couverture est paneuropéenne. Cette situation renforce donc d'autant le besoin de pouvoir disposer d'une seule et même réponse à l'échelle européenne.

C'est la raison pour laquelle Eutelsat a soumis en mars 2022 à la Commission européenne une contribution substantielle en réponse à une consultation publique sur le thème « Préserver la liberté et le pluralisme des médias dans le marché intérieur », en prévision de l'adoption d'un futur « European Media Freedom Act ». Eutelsat est très favorable à une plus grande convergence des décisions prises par les États membres par le biais du recours à un instrument législatif soutenu par un réseau renforcé de régulateurs des médias indépendants à l'échelle de l'UE, accompagné de principes communs applicables aux procédures nationales. Le fait d'utiliser l'actuel réseau européen de régulateurs indépendants des médias (ERGA), éventuellement renforcé par l'attribution de pouvoirs et de ressources supplémentaires, irait également dans le bon sens. Eutelsat accueillerait également favorablement toute initiative dans l'EMFA (European Media Freedom Act ou législation européenne sur la liberté des médias) qui s'attacherait à garantir une égalité de traitement des contenus, quel que soit leur moyen technique de diffusion.

Le texte complet de la contribution d'Eutelsat peut être consulté à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13206-Safeguarding-media-freedom-in-the-EU-new-rules/F2946573_en

3.7.3 Lutte contre les brouillages intentionnels

Un brouillage intentionnel est défini comme une situation où les interférences sur les réseaux satellitaires d'Eutelsat ont une dimension manifestement délibérée, pour perturber, voire empêcher, la diffusion de certaines chaînes de télévision. Par définition, les brouillages délibérés sont une atteinte à la liberté de l'information.

Eutelsat assure un suivi permanent des brouillages intentionnels, de leur origine, lorsque celle-ci peut être identifiée, et des chaînes perturbées. Le Groupe est membre du Satellite Interference Group, dont la mission est de maintenir le niveau d'interférences à son plus bas. Dans ce contexte, Eutelsat utilise le système de « Carrier ID » (CID), un code embarqué contenant des informations de contact, et permettant aux opérateurs de satellites d'identifier rapidement et facilement la source d'une transmission responsable de brouillage. En lien avec les représentants de cette organisation, Eutelsat œuvre à la réflexion sur les actions à mener contre les brouillages délibérés, qui doivent s'adosser à une meilleure géolocalisation de l'origine du signal et à la constitution d'un référentiel réunissant toutes les données pertinentes sur cette question.

Les brouillages intentionnels sont également illégaux au titre de l'article 45 de la Constitution de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'article 15 du Règlement des radiocommunications. C'est pourquoi l'Agence nationale des fréquences (ANFR) dépose systématiquement une plainte auprès de l'UIT et à l'encontre des autorités des territoires à partir desquels les brouillages ont été géolocalisés. En 2022, Eutelsat a encore été amené à solliciter l'ANFR à plusieurs reprises pour de tels dépôts de plainte.

Par ailleurs, Eutelsat suit avec attention les questions soulevées par la protection des droits de propriété intellectuelle, notamment la diffusion de contenus par des chaînes dites « pirates ». Ainsi, le Groupe est membre depuis mars 2014 d'une coalition antipiratage regroupant les acteurs clés de l'industrie (opérateurs de satellites, fournisseurs de contenus, distributeurs, annonceurs, etc.) en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (http://menaapc.org/index.html), qui vise notamment à surveiller le piratage sur la télévision par satellite, à prendre toutes les mesures destinées à le faire cesser (notification systématique des violations aux distributeurs concernés), à s'assurer que toutes les informations concernant les chaînes pirates soient partagées et à attirer l'attention sur les conséquences du piratage.

3.8 Indicateurs

La structure des indicateurs est celle indiquée dans le Code de commerce pour l'information extra-financière. La correspondance avec l'élément d'information répertorié par la norme GRI est indiquée lorsqu'elle existe, et un rapport GRI complet est disponible sur le site Internet du Groupe (GRI Standards Content Index).

3.8.1 Information sociale

Information sociale (année civile sauf indication contraire)		Valeur 2022	Valeur 2021	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Effectif total		1 125	1 163 (1)	Personnes	102-7	Groupe
Effectif par genre	Homme	760	769 (1)	Personnes	102-8	Groupe
	Femme	365	394 (1)	Personnes	102-8	Groupe
Effectif par catégorie d'âge	Moins de 25 ans	4,4 %	5,3 %	Pourcentage	401-1	Groupe
	Entre 25 et 40 ans	39,6 %	41,5 %	Pourcentage	401-1	Groupe
	Entre 40 et 60 ans	52,2 %	50 %	Pourcentage	401-1	Groupe
	Plus de 60 ans	3,8 %	3,2 %	Pourcentage	401-1	Groupe
Effectif par zone géographique	France	611	618	Personnes	102-8	Entité France
	Amériques	146	139 (1)	Personnes	102-8	Entité Mexique + Brésil
	Reste du monde	368	406 (1)	Personnes	102-8	Toutes les autres entités du Groupe Eutelsat incluant l'Italie, l'EMEA, le Royaume-Uni, les États-Unis
Embauches et départs CDI et CDD	Embauches	150	148	Personnes	401-1	Groupe
	Départs	188	163	Personnes	401-1	Groupe
Taux de rotation du personnel		14,53 %	14,01 %	Pourcentage	401-1	Groupe
Nombre d'accidents du travail		6	3 (1)	Nombre d'accidents	403-2	Groupe
Nombre d'accidents du travail avec absence		2	3	Nombre d'accidents	403-2	Groupe
Nombre de jours d'absence pour accidents du travail		98	126	Nombre de jours	403-2	Groupe
Taux de fréquence (Groupe)		1,01	1,44	Nombre	403-2	Groupe
Taux de gravité (Groupe)		0,05	0,06	Nombre	403-2	Groupe
Taux d'absentéisme		3,52 %	2,9 % (1)	Pourcentage	403-2	Groupe
Maladies professionnelles		0	1	Nombre de maladies	403-2	Groupe
Heures de formation		7 519	6 716	Nombre d'heures	404-1	Groupe
% de salariés formés		74,58 %	39,12 % (1)	Pourcentage	404-1	Groupe
Nombre d'heures moyen de formation par employé formé		8,96	14,76	Nombre d'heures	404-1	Groupe
Égalité hommes/femmes	Responsables hommes	175	200	Personnes	102-8	Groupe
	Responsables femmes	87	84	Personnes	102-8	Groupe
	Total responsables	262	284	Personnes	102-8	Groupe
Salaire moyen par zone géographique	France	71 625	74 847,5	Euros	102-8	Entité France
	Amériques	12 047	-	Euros	102-8	Entité Mexique
	Reste du monde (2)	41 557	-	Euros	102-8	Voir note 2 de bas de page
Salaire moyen par sexe	Homme	39 496	-	Euros	405-2	Groupe
	Femme	31 973	-	Euros	405-2	Groupe

(1) Les données ont été corrigées pour 2021.

(2) Le calcul des salaires est basé sur les principales entités du Groupe (Skylogic Italy, Skylogic Mediterraneo, Open Sky, Satellite de Sabedoria Lda, Bigblu Ireland Limited, Bigblu Operations Limited, Sat Internet Services GmbH, Europasat Sp Z.o.o).

3.8.2 Information environnementale

Information environnementale *(année civile sauf indication contraire)*	Valeur 2022	Valeur 2021	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Liquides réfrigérants	0,2	0,2	Tonnes	306-2	Groupe
Déchets de papier	3,64	1,24	Tonnes	301-1	Groupe
Déchets de carton	4,58	2,31	Tonnes	306-2	Groupe
DEEE	10,53	9,75	Tonnes	306-2	Groupe
Quantité de déchets banals	47,13	63,78	Tonnes	306-2	Groupe
Déchets de métal	7,05	1,65	Tonnes	306-2	Groupe
Consommation en eau	19 045	11 623	M^3	303-1	Siège + sites avec téléport
Consommation d'électricité (dont énergies renouvelables)	2 474 841	2 405 657	KWh	302-1	Eutelsat S.A. siège
	9 741 201	9 813 421	KWh	302-1	Téléport Paris-Rambouillet
	3 577 574	3 585 731	KWh	302-1	Eutelsat Americas
	8 011 811	7 066 334	KWh	302-1	Skylogic (Italie)
	1 164 936	1 158 558	KWh	302-1	Téléport Caniçal (Portugal)
Consommation d'énergies renouvelables produites sur site	250 687	46 767	KWh	302-1	Groupe
Consommation de diesel	12 565	26 326	Litres	302-1	Groupe
Consommation d'essence	18 734	21 759	Litres	302-1	Groupe
Surface des bâtiments	33 436	32 118	M^2	-	Groupe

3.8.3 Information sociétale

Information du domaine sociétal et éthique *(année civile sauf indication contraire)*	Valeur 2022	Valeur 2021	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Réunions du Comité conformité Groupe	6	6	Nombre	205-1	Groupe
Nombre d'alertes	11	2	Nombre	205-1	Groupe
Nombre d'enquêtes internes	8	2	Nombre	205-1	Groupe
Pourcentage d'employés formés à l'anticorruption	92 %	100 %	Pourcentage	205-1	Groupe
Contrôles World-Check (1)	744	2 137	Nombre	205-1	Groupe
Nombre d'employés formés à la cybersécurité	380	360	Personnes	205-1	Groupe
Nombre d'entités/sites avec un DPO actif	3	3	Nombre	205-1	Groupe
Mécénat et dons (2)	342 634	322 775	Euros	201-2	Groupe

(1) La comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est non pertinente, les méthodes d'identification des tiers évalués ayant été modifiées au cours de l'exercice.
(2) Total des dons entre le 1er janvier et le 31 décembre (matériel + espèces).

3.9 Note méthodologique

Le Groupe publie depuis 2010 un rapport annuel sur la responsabilité sociale de l'entreprise et depuis l'exercice 2017-18 une déclaration de performance extra-financière.

En conformité avec l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et avec le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, le Groupe a recueilli une réponse pour les items pertinents au regard de son activité.

3.9.1 Méthodologie

La DPEF 2022 d'Eutelsat couvre l'exercice allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 pour les informations qualitatives et la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022 pour les informations quantitatives afin de les aligner aux données du bilan social.

L'ensemble du rapport a été élaboré sur la base d'indicateurs basés sur des référentiels internationaux comme la norme AA1000 APS (2008), la Global Reporting Initiative (GRI), la norme ISO 26000 ainsi que le Pacte mondial des Nations Unies.

Eutelsat utilise le logiciel de reporting RSE édité par Tennaxia pour fiabiliser et homogénéiser les données de performance extra-financière et faciliter le pilotage de la politique menée en matière de RSE. La campagne de reporting RSE est menée par l'équipe RSE en étroite collaboration avec les contributeurs des différents sites et filiales du Groupe sollicités pour l'exercice.

Chacune des filiales opérationnelles du Groupe a fourni des informations nécessaires à la rédaction de ce rapport. Les informations concernant l'empreinte carbone reflètent principalement les informations données par les fournisseurs d'Eutelsat (fabricants de satellites et fournisseurs de services de lancement de satellites). Notre rapport contient également des informations en matière de carbone et d'environnement provenant des filiales italiennes et mexicaines du Groupe et des téléports du Groupe situés à Rambouillet (France), Turin (Italie), Cagliari (Italie), Caniçal (Portugal), et au Mexique.

En référence à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, sont exclus car considérés comme non significatifs pour l'activité d'Eutelsat les thèmes suivants :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire ;
- le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

3.9.2 Vérification du rapport

Comme chaque année, conformément à la réglementation, Eutelsat a mandaté l'un des commissaires aux comptes, désigné comme organisme tiers indépendant, pour vérifier la conformité de la déclaration de performance extra-financière et la sincérité des informations contenues devant figurer dans le rapport de gestion consolidé. L'organisme tiers indépendant à qui a été confiée la mission est Grant Thornton.

La vérification des informations extra-financières a été menée auprès des entités consolidées les plus contributrices.